



SECURITY COUNCIL OFFICIAL RECORDS

UN LIBRARY

JUL 26 1965

NINETEENTH YEAR

1153

rd MEETING: 17 SEPTEMBER 1964

ème SÉANCE: 17 SEPTEMBRE 1964

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

CONSEIL DE SÉCURITÉ DOCUMENTS OFFICIELS

NEW YORK

172

TABLE OF CONTENTS

	Page
Provisional agenda (S/Agenda/1153)	1
Adoption of the agenda	1
Letter dated 26 December 1963 from the Permanent Representative of Cyprus addressed to the President of the Security Council (S/5488): Report by the Secretary-General on the United Nations Operation in Cyprus (S/5950 and Corr.1 and Add.1-2)	1

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1153)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Lettre, en date du 26 décembre 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Chypre (S/5488): Rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies à Chypre (S/5950 et Corr.1 et Add.1 et 2)	1

NOTE

Relevant documents of the Security Council are published in quarterly supplements to the *Official Records*.

Symbols of United Nations documents are composed of capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

*

* *

Les documents pertinents du Conseil de sécurité sont publiés dans des suppléments trimestriels aux *Documents officiels*.

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

ELEVEN HUNDRED AND FIFTY-THIRD MEETING

Held in New York, on Thursday, 17 September 1964, at 3.30 p.m.

MILLE CENT CINQUANTE-TROISIÈME SÉANCE

Tenue à New York, le jeudi 17 septembre 1964, à 15 h 30.

President: Mr. P. D. MOROZOV
(Union of Soviet Socialist Republics).

Present: The representatives of the following States: Bolivia, Brazil, China, Czechoslovakia, France, Ivory Coast, Morocco, Norway, Union of Soviet Socialist Republics, United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland and United States of America.

Provisional agenda (S/Agenda/1153)

1. Adoption of the agenda.
2. Letter dated 26 December 1963 from the Permanent Representative of Cyprus addressed to the President of the Security Council (S/5488):
Report by the Secretary-General on the United Nations Operation in Cyprus (S/5950 and Corr.1 and Add.1-2).

Adoption of the agenda

The agenda was adopted.

Letter dated 26 December 1963 from the Permanent Representative of Cyprus addressed to the President of the Security Council (S/5488):

Report by the Secretary-General on the United Nations Operation in Cyprus (S/5950 and Corr.1 and Add.1-2)

1. The PRESIDENT (translated from Russian): In accordance with previous decisions of the Council, I propose to invite the representatives of Cyprus, Turkey and Greece to take places at the Council table and participate in the discussion of this question, without vote.

At the invitation of the President, Mr. Orhan Eralp (Turkey), Mr. Spyros Kyprianou (Cyprus) and Mr. Dimitri S. Bitsios (Greece) took places at the Council table.

2. The PRESIDENT (translated from Russian): The first speaker on my list is the representative of Turkey, to whom I give the floor.

3. Mr. ERALP (Turkey): I fully realize that the Council is anxious to get on with its work of adopting a resolution for the extension of the mandate of the UNFICYP. But I shall have to ask for your indulgence so that I may reply as briefly as possible to the scurrilous attacks made by the Foreign Minister of Cyprus, Mr. Kyprianou against my Government.

Président: M. P. D. MOROZOV
(Union des Républiques socialistes soviétiques).

Présents: Les représentants des Etats suivants: Bolivie, Brésil, Chine, Côte-d'Ivoire, Etats-Unis d'Amérique, France, Maroc, Norvège, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie et Union des Républiques socialistes soviétiques.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/1153)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 26 décembre 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Chypre (S/5488):
Rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies à Chypre (S/5950 et Corr.1 et Add.1 et 2).

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 26 décembre 1963, adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant permanent de Chypre (S/5488):

Rapport du Secrétaire général sur l'Opération des Nations Unies à Chypre (S/5950 et Corr.1 et Add.1 et 2)

1. Le PRESIDENT (traduit du russe): Conformément aux décisions prises antérieurement par le Conseil, je propose d'inviter les représentants de Chypre, de la Turquie et de la Grèce à prendre place à la table du Conseil pour participer, sans droit de vote, à l'examen de la question dont nous sommes saisis.

Sur l'invitation du Président, M. Orhan Eralp (Turquie), M. Spyros Kyprianou (Chypre) et M. Dimitri S. Bitsios (Grèce), prennent place à la table du Conseil.

2. Le PRESIDENT (traduit du russe): Le premier orateur inscrit est le représentant de la Turquie. Je lui donne la parole.

3. M. ERALP (Turquie) [traduit de l'anglais]: Je comprends parfaitement que le Conseil soit soucieux de faire avancer ses travaux et d'adopter une résolution portant prorogation du mandat de la Force des Nations Unies. Je dois cependant vous demander de m'accorder votre attention pour me permettre de répondre aussi brièvement que possible aux accusations injurieuses que le Ministre des affaires

4. First, I must say that I admire the audacity of Mr. Kyprianou in solemnly distributing to the Council the pictures of the innocent civilians who suffered in the military and air action over Kokkina. I call it audacity because it must be clear to anyone who can think that Mr. Kyprianou himself is personally responsible for the death of those innocent persons. Since he presumably advises his President on foreign affairs, it is obvious that by giving him highly erroneous advice, by misguiding his President as to the inexhaustibility of the patience of Turkey, he was responsible for the murderous attack on the villages in Tylliria which brought on the defensive air action of Turkey.

5. It has been clearly established by neutral observers that the Turkish air action was scrupulously directed against military objectives. It is always regrettable but true that in large-scale military operations a certain number of civilians also perish. But the Secretary-General's report [S/5950 and Add.1 and 2]^{1/} indicates, in the number and nature of the casualties, that this action could not have been directed against civilian objectives. After the fighting stopped in Tylliria, the Greek Cypriot authorities took a group of international journalists to show them the damage caused on civilian installations. They were shown a hospital which had been damaged. But right next to the hospital there were a number of tanks which had been destroyed by air action. Which prompted one of the journalists to ask: "Is this a hospital for tanks?"

6. It is regrettable that some civilians should have perished in defensive action against a murderous attack planned and executed by the Greek Cypriots. But I ask the Council: is there any comparison between this and the cold-blooded butchering of women and children in their homes by the terrorists acting under the orders of the Makarios régime, as happened in December? Can this be compared to the cold-blooded taking of hostages and of torturing and executing them, as happened in Famagusta on 11 May?

7. The air action of Turkey was fully discussed by the Council on 8 and 9 August 1964 [1142nd and 1143rd meetings]. What can be the purpose of Mr. Kyprianou in bringing this matter up before the Council once again? Is he trying to blame the Council for not condemning the defensive air action? Not only the Council but, in spite of the large-scale propaganda efforts of the Makarios régime, also the whole world has understood the reason for that action. The Council neither condemned nor condoned the action in question. It took it for what it was and asked for all hostilities in the area to be stopped. No one has said that Turkey should stand aside and observe the cold-blooded slaughter of her kinsmen when not even the United Nations Force was given a chance by the aggressors to remove the women and children from the area.

8. Mr. Kyprianou took fully twenty minutes to describe in great detail the fighting that resulted from the

^{1/} Official Records of the Security Council, Nineteenth Year, Supplement for July, August and September 1964.

étrangères de Chypre, M. Kyprianou a portées contre mon gouvernement.

4. Je dirai tout d'abord que j'admire l'audace de M. Kyprianou lorsqu'il distribue solennellement au Conseil des photographies des civils innocents victimes de l'action militaire aérienne de Kokkina. Je dis "audace", car il est évident, pour quiconque est capable de réfléchir, que M. Kyprianou lui-même est personnellement responsable de la mort de ces innocents. Puisque, vraisemblablement, il conseille son président en matière d'affaires étrangères, il ne fait aucun doute qu'en lui donnant des avis peu judicieux, en l'induisant à croire la patience de la Turquie inépuisable, il est responsable de l'attaque meurtrière contre les villages de Tylliria, laquelle a déclenché l'action aérienne défensive de la Turquie.

5. Il a été clairement établi par des observateurs neutres que l'action aérienne turque s'était limitée scrupuleusement à des objectifs militaires. Il est certes regrettable, mais inévitable, que les opérations militaires de grande envergure entraînent la mort d'un certain nombre de civils. Toutefois, il ressort clairement du rapport du Secrétaire général [S/5950 et Add.1 et 2]^{1/} que, d'après le nombre et la nature des pertes, cette action n'a pu être dirigée contre les objectifs civils. Après les combats de Tylliria, les autorités chypriotes grecques ont amené un groupe de journalistes de divers pays voir les dommages causés aux installations civiles. On leur a montré un hôpital qui avait été touché. Mais, tout à côté de cet hôpital, il y avait un certain nombre de chars détruits par l'action aérienne. Un des journalistes a donc demandé: "Est-ce là un hôpital pour chars blindés?"

6. Il est regrettable que des civils aient péri du fait de l'action défensive qui a répondu à l'attaque meurtrière préméditée et exécutée par les Chypriotes grecs. Mais — qu'il me soit permis de le demander au Conseil — y a-t-il une comparaison possible entre ces morts et le massacre délibéré de femmes et d'enfants dans leur demeure par des terroristes agissant sous les ordres du régime Makarios, comme cela s'est produit en décembre? Et que dire des otages qui ont été torturés et exécutés à Famaguste, le 11 mai?

7. L'action aérienne de la Turquie a été discutée à fond par le Conseil les 8 et 9 août 1964 [1142ème et 1143ème séances]. Quel but poursuit donc M. Kyprianou en remettant cette affaire sur le tapis? Entend-il reprocher au Conseil de n'avoir pas condamné cette action aérienne défensive? En dépit des grands efforts de propagande du régime Makarios, ce n'est pas seulement le Conseil, mais le monde entier qui a compris la raison de cette action. Le Conseil n'a ni condamné ni excusé l'acte en question. Il l'a pris pour ce qu'il était et a demandé que toutes les hostilités cessent dans la zone en question. Personne n'a dit que la Turquie devait assister passivement au massacre délibéré de ses frères, alors que les agresseurs ne laissaient même pas à la Force des Nations Unies une possibilité d'évacuer les femmes et les enfants.

8. Pendant 20 bonnes minutes, M. Kyprianou a décrit dans le plus grand détail les combats qui se sont

^{1/} Voir Documents officiels du Conseil de sécurité, dix-neuvième année, Supplément de juillet, août et septembre 1964.

Greek Cypriot attack on the Tyllirian villages. In contradicting the report of the Secretary-General, he was giving his own version of history. It is up to the Council and to world public opinion to decide which account they would rather believe.

9. Mr. Kyprianou made a pointed allusion to the fact that the weapons used in the defensive air operations in Tylliria were of foreign manufacture. Of course they were. We have not as yet reached the level of production when we can manufacture all the weapons we need for our own defence. We obtain them for defensive purposes, and for defensive purposes only, from our friends. In the Tylliria operations they were used for the legitimate purpose of the defence of Turks who were faced with the immediate prospect of annihilation. It was announced at the time that the air intervention would stop as soon as the attacks on Kokkina would stop. It did, and they did. But what about the heavy weapons which the Makarios régime solemnly declared to the United Nations it had obtained for defensive purposes? Why were they being used for the extermination of a beleaguered minority? From where were they obtained?

10. Mr. Kyprianou took over two hours of the Council's time for a long dissertation full of the usual slanders, distortions and double-talk. I shall not attempt to answer them all. On most of them the Council will make its own judgement, guided by the impartial report of the Secretary-General.

11. One of the distortions was his reference to a statement which was supposed to have been made by General Sounay, the Turkish Chief of Staff, in which he was supposed to have said, after consultation with NATO officials in Paris, that he had obtained the full consent of NATO headquarters for air attacks on Cyprus. There has never been such a statement. I believe a statement was made to the effect that Turkey had the right, whenever her national interests dictated it, to regain control of the forces which she had put at the disposal of NATO. The statement was distorted in that manner, and I now correct it.

12. A typical example of the double-talk was his reference to what he called "self-restricted areas" in Cyprus. It would appear from his remarks that the Turks had merely shut themselves up in certain areas and would not come out. What about the areas of Famagusta and Larnaca which were declared restricted areas by the Makarios Government ten days ago, and then, graciously declared unrestricted once again?

13. It was said that my reference to the economic blockade did not add anything but a few adjectives to the issue. Was I expected to go into bargaining on calories and caloric values? Does not the report of the Secretary-General and the eloquent revelations of General Thimayya to the Press on 12 September 1964 contain sufficient information on that score?

déroulés à la suite de l'attaque des Chypriotes grecs contre les villages de Tylliria. Il nous a donné sa propre version de l'affaire, qui contredit le rapport du Secrétaire général. Le Conseil et l'opinion mondiale sauront choisir celui des deux récits auquel il faut ajouter foi.

9. M. Kyprianou a fait une allusion non voilée au fait que les armes utilisées lors des opérations aériennes de défense à Tylliria étaient de fabrication étrangère. Je n'entends pas le nier. Nous n'en sommes pas encore au point où nous pourrions fabriquer toutes les armes dont nous avons besoin pour notre défense. Nous obtenons des armes à des fins défensives, et à des fins défensives seulement, auprès de nos amis. Lors des opérations de Tylliria, elles ont été utilisées dans le but légitime de défendre des Turcs menacés d'un anéantissement immédiat. Il a été annoncé, à ce moment, que l'intervention aérienne cesserait dès que les attaques contre Kokkina auraient cessé. C'est ce qui s'est passé. Mais que dire des armes lourdes que le régime Makarios, à en croire la déclaration solennelle qu'il a faite aux Nations Unies, s'était procurées à des fins de défense? Elles ont été utilisées pour exterminer une minorité assiégée. Et d'où sont-elles venues?

10. Pendant plus de deux heures, M. Kyprianou nous a tenu un long discours où abondaient les calomnies, les déformations de faits et les supercheries verbales habituelles. Je n'essaierai pas de lui répondre sur tous les points. Le Conseil, guidé par le rapport impartial du Secrétaire général, se formera lui-même une opinion sur la plupart des points.

11. L'une des déformations dont M. Kyprianou s'est rendu coupable a été sa référence à une déclaration qu'aurait faite le général Sounay, chef d'état-major turc, lequel aurait dit, après consultation avec des fonctionnaires de l'OTAN, à Paris, qu'il avait obtenu le plein assentiment du quartier général de l'OTAN pour des attaques aériennes contre Chypre. Aucune déclaration de ce genre n'a été faite. Ce qui a été dit, c'est, je crois, que la Turquie avait le droit, si ses intérêts nationaux l'exigeaient, de reprendre le contrôle des forces qu'elle avait mises à la disposition de l'OTAN. Voilà comment ces propos ont été déformés, et je tenais à mettre les choses au point.

12. Un exemple typique des supercheries verbales de M. Kyprianou nous est fourni par la mention qu'il a faite de "zones volontairement fermées" à Chypre. Il semble ressortir de ces remarques que les Turcs se seraient barricadés dans certaines zones et refuseraient d'en sortir. Mais que dire des secteurs de Famagouste et de Larnaca que le gouvernement Makarios a déclarés zones interdites il y a 10 jours et a ensuite si généreusement déclarées non interdites?

13. M. Kyprianou a dit que la façon dont j'avais parlé du blocus économique n'avait rien apporté de plus au débat que quelques adjectifs nouveaux. Voulait-il que je disserte de calories et de valeurs caloriques? Le rapport du Secrétaire général et les éloquentes révélations faites par le général Thimayya à la presse, le 12 septembre 1964, ne contiennent-ils pas suffisamment d'informations à cet égard?

14. Another instance of double-talk and intentional misrepresentation was the reference to the expulsions of the Greek "minority" in Istanbul. Mr. Kyprianou knows very well that the Greek citizens from whom the privilege of residence has been withdrawn have nothing to do with the Greek minority in Istanbul, numbering about 60,000, who are living and prospering and enjoying the same rights as any other Turkish citizen. In that connexion may I refer you to the letter of 13 September [S/5968]^{2/} in which no less a person than the Oecumenical Patriarch Athenagoras is quoted as saying that the Turkish citizens of Greek Orthodox faith live in very good conditions in Turkey.

15. Mr. Kyprianou promised the Council that when it met to consider Cyprus he would be in a mood to talk. He has talked a great deal, but he has displayed a rather grumpy mood. No one was spared from his barbs. He attacked the Council, he attacked its members, he attacked the Secretary-General and the United Nations authorities in Cyprus, but most of all he saved his slanders for my Government. He even went so far as to imply that the Republic of Turkey had no right to make suggestions as to the procedure of the United Nations. He seems to have overlooked the fact that Turkey is a founder member of the United Nations and that it has always upheld the principles of the United Nations. If he cares to have a look in the Meditation Room, he will find a memorial plaque which testifies to the human sacrifices of Turkey for the cause of the United Nations. As to his oblique reference to Turkey's part in fighting for the principles of the United Nations, I advise him to read up on his contemporary political history in order to learn some more about the valuable contribution of Turkey to the United Nations cause.

16. After all, it was not a Turkish General, but General Grivas, the Commander of the Greek Cypriot Forces about whom General Thimayya said on 13 August 1964: "He thinks the United Nations is a bloody nuisance probing its nose into the thing."

17. These slanders are all the more unpalatable as they come from the representative of an artificial country which was created in a spirit of friendship between Greece and Turkey in response to the call of the General Assembly, a country whose membership in the United Nations was co-sponsored by Turkey, a country whose independence Archbishop Makarios has vowed to terminate by having it swallowed by Greece in a great wave of territorial expansionism.

18. Finally, the Foreign Minister of the Greek Cypriot Government has come to this session of the Council waving an olive branch which has turned out to be full of thorns. He has cited a telegram from Archbishop Makarios [S/5950/Add.2, annex] to the Secretary-General in which the Archbishop, among other things, offers to lift the inhuman blockade and to resettle thousands of Turkish Cypriots who have become refugees as a result of the terrorism

14. Ce que M. Kyprianou a dit de l'expulsion de la "minorité" grecque d'Istanbul a été un autre exemple de supercherie verbale et de déformation intentionnelle. Il sait parfaitement que les ressortissants grecs auxquels a été retiré le droit de résidence n'ont rien de commun avec la minorité grecque d'Istanbul, c'est-à-dire les 60 000 personnes qui y vivent et prospèrent en jouissant des mêmes droits que tous les autres citoyens turcs. A cet égard, je vous renvoie à ma lettre du 13 septembre [S/5968^{2/}], qui rapporte les paroles d'une personnalité non moins éminente que le patriarche œcuménique Athénagoras, selon lesquelles les citoyens turcs de confession orthodoxe grecque vivent en Turquie dans de très bonnes conditions.

15. M. Kyprianou a promis au Conseil, l'autre jour, que lorsque le Conseil se réunirait pour discuter de Chypre, il serait quant à lui d'humeur à parler. Il a en effet beaucoup parlé, et en se montrant d'une humeur plutôt acerbe. Personne n'a été épargné par ses flèches. Il s'en est pris au Conseil, à ses membres, au Secrétaire général et aux autorités des Nations Unies à Chypre, mais c'est surtout mon gouvernement qu'il a vilipendé. Il a même été jusqu'à laisser entendre que la République turque n'avait aucun droit de faire des suggestions quant à la procédure de l'Organisation des Nations Unies. Il semble avoir oublié que la Turquie est un Membre fondateur de l'ONU, dont elle a toujours défendu les principes. S'il veut bien jeter un coup d'œil à la Salle de méditation de ces bâtiments, il y verra une plaque commémorative attestant les sacrifices en hommes que la Turquie a consentis pour la cause des Nations Unies. Quant à son allusion indirecte au rôle joué par la Turquie dans la défense des principes des Nations Unies, elle m'incite à lui conseiller de lire un peu l'histoire politique contemporaine pour en apprendre davantage sur la contribution précieuse apportée par la Turquie à la cause des Nations Unies.

16. Après tout, ce n'est pas en parlant d'un général turc, mais du général Grivas, commandant des forces chypriotes grecques, que le général Thimayya a dit, le 13 août 1964: "Pour lui, l'Organisation des Nations Unies est un gêneur qui vient fourrer son nez partout."

17. De telles diffamations sont d'autant plus inadmissibles qu'elles viennent du représentant d'un pays artificiel, créé dans un esprit d'amitié entre la Grèce et la Turquie afin de répondre à l'appel de l'Assemblée générale, un pays dont l'admission aux Nations Unies a été patronnée par la Turquie, un pays dont Mgr Makarios a juré de supprimer l'indépendance en le faisant absorber par la Grèce, avide d'expansion.

18. Enfin, le Ministre des affaires étrangères du Gouvernement chypriote grec s'est présenté à ces séances du Conseil en agitant un rameau d'olivier, qui s'est révélé par la suite garni d'épines. Il a cité un télégramme de Mgr Makarios au Secrétaire général [S/5950/Add.2, annexe], dans lequel, entre autres choses, l'Archevêque offrait de lever le blocus inhumain et de réinstaller les milliers de Chypriotes turcs qui sont devenus des réfugiés par suite du terro-

^{2/} Ibid.

^{2/} Ibid.

of his régime. This telegram in itself is an admission, before world public opinion, that such crimes have been committed and a promise that they would not be committed again. A culprit cannot divest himself of responsibility, condemnation and punishment merely by saying that he will discontinue his wrong-doing. It is natural that the United Nations should be particularly sensitive where crimes against humanity are concerned. We believe that the Security Council and world public opinion should not cease to dwell on the violation of human rights which have been committed up to now, that it should condemn such violation and that it should demand an explanation as to why, and by what right, a peaceful minority has been subjected to such inhuman aggression.

19. The telegram from Archbishop Makarios offers, among other things, to resettle the Turks of Cyprus if they bow to his will. I can hardly help but mention a statement which I have quoted before and which I would like to quote again. It is from the Labour Minister of Cyprus, Mr. Papadopoulos, who says:

"Let us be realistic. Destruction of this sort is deplorable. But if these Turks should want to go back home now, what homes could they go back to?"

This should be read in conjunction with the Secretary-General's report where the destruction of Turkish homes is exposed.

20. And, again, in The New York Herald Tribune of 17 September there is this item:

"Turkish Cypriots reported a 60-year-old woman and her 38-year-old son were wounded by Greek Cypriot gunfire as they picked grapes near the village of Vrecha."

They must have been grapes of wrath. Do we have any reason to expect that the perpetrators of this newest crime will be brought to justice by the Makarios régime? Has any Greek Cypriot under the Government of Cyprus ever been brought to justice for killing, wounding, torturing a Turkish Cypriot? Or is it open season for shooting Turks on the island of Cyprus? This is the rule of law, of the Makarios law which his régime offers to the Turks of Cyprus.

21. The solution of the Cyprus problem will not be imposed by force upon the Turkish minority. Archbishop Makarios, who has categorically stated that he does not believe in an agreed settlement, must be made to realize that no other settlement is possible. We hope and trust that the new and able mediator will be successful in impressing this fact upon a clique that has made intransigence a virtue and intolerance a triumph.

22. Sir Patrick DEAN (United Kingdom): I have asked to speak early in this debate because, as the Council is aware, my Government is one of those directly concerned in this situation and has been so ever since the Council was first seized of it.

23. The Secretary-General's main report of 10 September on the United Nations operation in Cyprus,

risme de son régime. Ce télégramme revient à reconnaître, devant le monde entier, que ces crimes ont bien été commis et à promettre qu'ils ne se reproduiront pas. Mais un coupable ne peut esquiver sa responsabilité ni échapper à la condamnation et au châtiment simplement parce qu'il promet de ne plus mal agir. Il est naturel que les Nations Unies soient particulièrement émuës par des crimes commis contre l'humanité. Je pense que le Conseil de sécurité, comme l'opinion publique mondiale, ne doit pas passer l'éponge sur les violations des droits de l'homme commises jusqu'à présent, qu'il doit les condamner et exiger de savoir pourquoi et de quel droit une minorité pacifique a pu être soumise à une agression aussi inhumaine.

19. Dans son télégramme, Mgr Makarios offre notamment de réinstaller les Turcs de Chypre s'ils s'inclinent devant sa volonté. Je ne puis m'empêcher de rappeler une déclaration que j'ai déjà citée et que l'on me permettra de citer une fois de plus. C'est une déclaration du Ministre du travail chypriote, M. Papadopoulos, qui s'est exprimé en ces termes:

"Soyons réalistes. Des destructions de cette sorte sont déplorables, mais, si ces Turcs voulaient réintégrer leurs foyers maintenant, quels foyers retrouveraient-ils?"

Il faut se souvenir à ce sujet du rapport du Secrétaire général où est décrite la destruction des foyers turcs.

20. D'autre part, dans le New York Herald Tribune du 17 septembre, on pouvait lire:

"Les Chypriotes turcs ont signalé qu'une femme de 60 ans et son fils, âgé de 38 ans, ont été blessés par des balles de Chypriotes grecs, alors qu'ils cueillaient des raisins près du village de Vrecha."

Ce devaient être des raisins de la colère! Avons-nous une raison de penser que les auteurs de ce nouveau crime seront traduits en justice par le régime Makarios? A-t-on jamais vu le Gouvernement chypriote traduire en justice un Chypriote grec pour avoir tué, blessé ou torturé un Chypriote turc? La chasse aux Turcs est pour ainsi dire ouverte dans l'île de Chypre. Tel est l'ordre qui s'est instauré dans l'île sous Makarios, l'ordre sous lequel le régime Makarios offre de ranger les Turcs de Chypre.

21. Une solution par la force du problème de Chypre ne sera pas imposée à la minorité turque. Il faut que Mgr Makarios, qui a catégoriquement déclaré qu'il ne croit pas à un règlement concerté, soit amené à comprendre qu'aucun autre règlement n'est possible. Nous espérons que le nouveau médiateur, dont on sait les qualités, parviendra à le faire comprendre à une clique qui voit dans l'intransigence une vertu et croit triompher par l'intolérance.

22. Sir Patrick DEAN (Royaume-Uni) [traduit de l'anglais]: J'ai demandé la parole au début du débat parce que, comme le Conseil le sait, mon gouvernement est l'un de ceux qui sont directement intéressés à cette question, et cela depuis que le Conseil en a été saisi.

23. Le rapport principal, en date du 10 septembre 1964, du Secrétaire général sur l'Opération des

[S/5950] has clearly and, if I may be allowed to say so, admirably described the dangers to peace inherent in the present situation on the island. He demonstrates time after time the essential part which the United Nations Force has played and continues to play in preventing the outbreak of total civil war and in alleviating the sufferings of the people of the island.

24. The Secretary-General's account of the operations of the Force and the problems which it has faced in Cyprus analyses fully and frankly the course of recent events on the island, and I do not think it needs further comment from me to lead the Council to uphold the Secretary-General's conclusion that, if the Force were to be removed at this time, the results for the island of Cyprus would be disastrous.

25. There should be no doubt in the mind of any member of the Council, or indeed of any Member of this Organization, that the United Nations Force in Cyprus under its able Commander, General Thimayya, offers us the only hope of keeping the peace until, by way of mediation, a permanent political settlement is achieved. Without it the consequences for the island, and indeed for the cause of peace in the whole Eastern Mediterranean area, would, as we have often been reminded, be very grave. My delegation can therefore see no alternative course but to support the extension of the Force's mandate for a further three months.

26. I should also like to say here and now that my Government attaches the greatest importance to the principle that the financial burdens of maintaining the Force should be widely shared among Member States. The present situation, under which a very heavy burden—financial and material—has been borne for six months by a small minority of Member States, appears to my Government to be both inequitable and contrary to the spirit of our Organization. We therefore most earnestly trust that voluntary financial contributions are made by Member States promptly and in sufficient amount to enable the Secretary-General to ensure that the Force is fully maintained and that its operations are carried out efficiently.

27. It is not enough, however, for the Council merely to approve a further extension of the mandate. It is vital that we should do our best to ensure that the Force can count upon full co-operation in carrying out its mandate from the leaders of both communities in Cyprus.

28. In this connexion my delegation welcomes the decision to lift the economic restrictions on the Turkish Cypriot community which is contained in the message from the President of the Republic of Cyprus to the Secretary-General, embodied in the latter's most recent report to us [S/5950/Add.2].

29. The most distressing aspect of the problems besetting the island of Cyprus has been the suffering and hardship which has been inflicted on so many innocent people, whether by the result of open warfare or of economic blockade, or through other

Nations Unies à Chypre [S/5950] décrit d'une façon claire et — si je puis dire — admirable les dangers pour la paix que présente la situation actuelle dans l'île. Le Secrétaire général montre, mainte et mainte fois, quel rôle essentiel la Force des Nations Unies a joué et continue de jouer, en empêchant une guerre civile totale d'éclater et en soulageant les souffrances de la population de l'île.

24. Dans son exposé sur le fonctionnement de la Force et les problèmes qu'elle a rencontrés à Chypre, le Secrétaire général donne une analyse détaillée et franche du cours des événements dans l'île, et je ne crois pas que d'autres observations de ma part soient nécessaires pour amener le Conseil à conclure, comme le Secrétaire général, que si la Force des Nations Unies était retirée à l'heure actuelle, cela aurait des conséquences désastreuses pour l'île de Chypre.

25. Il doit être bien évident, pour tout membre du Conseil et, en fait, tout Membre de l'Organisation, que la Force des Nations Unies à Chypre, sous l'excellent commandement du général Thimayya, offre le seul espoir de maintenir la paix dans l'île jusqu'à ce qu'un règlement politique permanent soit réalisé par voie de médiation. Sans elle, les conséquences, pour l'île et même pour la cause de la paix dans toute la région de la Méditerranée orientale, seraient, comme les événements nous l'ont souvent rappelé, extrêmement graves. Ma délégation ne croit donc pouvoir faire autrement que d'appuyer la reconduction du mandat de la Force pour une période supplémentaire de trois mois.

26. Je tiens également à dire ici que mon gouvernement attache la plus haute importance au principe selon lequel la charge financière du maintien de la Force devrait être largement répartie entre les Etats Membres. De l'avis de mon gouvernement, la situation actuelle, où une petite minorité d'Etats Membres supportent depuis six mois un très lourd fardeau, tant financier que matériel, est à la fois inéquitable et contraire à l'esprit de notre Organisation. Nous souhaitons donc vivement que les Etats Membres versent sans tarder des contributions financières volontaires, d'un montant suffisant pour permettre au Secrétaire général d'assurer le maintien intégral de la Force et l'efficacité de ses opérations.

27. Il ne suffit pas, cependant, que le Conseil approuve une nouvelle prorogation du mandat de la Force. Il est essentiel que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour assurer à la Force, dans l'exercice de son mandat, la coopération sans réserve des dirigeants des deux communautés chypriotes.

28. A ce propos, ma délégation ne peut que se féliciter de la décision de lever les restrictions économiques imposées à la communauté chypriote turque, décision dont il est fait état dans le message du Président de la République de Chypre au Secrétaire général, qui est reproduit dans le tout dernier rapport du Secrétaire général [S/5950/Add.2].

29. L'aspect le plus navrant des problèmes de la malheureuse île de Chypre a été que des souffrances et des misères soient infligées à tant de personnes innocentes, par suite de combats, d'un blocus économique, de diverses autres initiatives ou des pertur-

actions or disruptions created by the abnormal conditions prevailing on the island. The accounts which have been given in this Council of the events which have taken place in recent weeks serve only to bring out still more clearly the very grave situation described in the Secretary-General's report.

30. My delegation remains convinced that a solution to the problem of Cyprus will only be found by way of peaceful negotiations between the parties concerned, and that a solution acceptable to both communities in Cyprus, which will be lasting, will not be possible until present tensions are substantially lessened and until conditions are restored to the level where people can pursue their normal lives without fear.

31. In conclusion, I should like to pay a tribute to the achievement of our Secretary-General in performing the complex and difficult task which this Council has bestowed upon him of maintaining peace in Cyprus.

32. It is unfortunately only too true that unwise policies and rash decisions have in the past led to the sudden outbreak of hostile action; and it is the strong hope of my delegation that those responsible for such policies and decisions will from now on heed the previous resolutions and appeals of this Council. Nevertheless, in spite of all these difficulties, the Commander of the Force has so far been able to deter and contain the spread of wide-scale hostilities. His energy and initiative appear to us to deserve the highest commendation.

33. The Secretary-General's special representative in Cyprus, Mr. Galo Plaza, has also done much to lower the tensions and to further the restoration of normal conditions. We welcome the announcement that Mr. Galo Plaza has been appointed Mediator in place of the late Mr. Tuomioja, and we wish him all success in his most important task. By his very success in his present task, however, he has demonstrated the vital importance of the continued presence in Cyprus of a person of his stature acting as the personal representative of the Secretary-General.

34. In the light of these few comments my delegation will be prepared to support action by the Council to renew the mandate of UNFICYP for a further period.

35. Mr. STEVENSON (United States of America): We are fortunate, in our consideration of the item on our agenda, to have the excellent report presented by the Secretary-General. It is a thorough and well-organized presentation of the pertinent facts, in the opinion of my Government. The report contains forthright judgements and conclusions on the major aspects of the task which the Council assigned to the Secretary-General and to the peace-keeping force in its resolution of 4 March 1964 [S/5575],^{3/} and it provides an excellent basis for continuing the operation.

bations engendrées par les conditions anormales qui règnent dans l'île. Les récits qui ont été faits, devant le Conseil de sécurité, des événements survenus au cours de ces dernières semaines ont mis en évidence encore plus nettement l'extrême gravité de la situation qui est décrite dans le rapport du Secrétaire général.

30. Ma délégation demeure convaincue que le problème de Chypre ne peut être résolu que par voie de négociations pacifiques entre les parties intéressées et que l'on ne pourra parvenir à une solution acceptable pour les deux communautés chypriotes, et durable, que lorsque les tensions actuelles auront été atténuées et que l'ordre aura été rétabli au point où la population pourra mener sans crainte une vie normale.

31. En terminant, je tiens à rendre hommage à notre Secrétaire général pour la manière dont il s'acquitte de la tâche difficile et complexe que le Conseil lui a assignée en ce qui concerne le maintien de la paix à Chypre.

32. Il n'est que trop vrai, malheureusement, que, par le passé, une politique peu sage et des décisions inconsiderées ont provoqué le déclenchement soudain d'actes d'hostilité. Ma délégation espère fermement que les responsables de cette politique et de ces décisions tiendront compte dorénavant des résolutions et des appels du Conseil de sécurité. Malgré toutes les difficultés, le commandant de la Force a pu jusqu'à présent empêcher ou arrêter toute extension des hostilités. Son énergie et son esprit d'initiative méritent, à notre avis, les plus grands éloges.

33. Le représentant spécial du Secrétaire général à Chypre, M. Galo Plaza, a beaucoup fait, lui aussi, pour réduire les tensions et favoriser le retour à une situation normale. Nous sommes heureux que M. Galo Plaza soit nommé médiateur pour remplacer feu M. Tuomioja et nous lui souhaitons un plein succès dans cette tâche si importante. Par son succès dans ses dernières fonctions, M. Galo Plaza a démontré l'importance capitale que revêt la présence continue à Chypre d'une personne de hautes qualités pour agir en tant que représentant du Secrétaire général.

34. Pour les raisons indiquées dans ces courtes observations, ma délégation est prête à appuyer une décision du Conseil visant à proroger pour une nouvelle période le mandat de la Force des Nations Unies à Chypre.

35. M. STEVENSON (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Pour l'examen de la question à l'ordre du jour, nous avons l'avantage de disposer de l'excellent rapport présenté par le Secrétaire général. De l'avis de mon gouvernement, c'est là un exposé complet et bien ordonné des faits pertinents. Ce rapport contient des jugements et des conclusions formulés avec franchise sur les principaux aspects de la mission que le Conseil a confiée, par sa résolution du 4 mars 1964 [S/5575^{3/}], au Secrétaire général et à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix, et il fournit d'excellentes raisons de poursuivre l'opération.

^{3/} Ibid., Nineteenth Year, Supplement for January, February and March 1964.

^{3/} Ibid., dix-neuvième année, Supplément de janvier, février et mars 1964.

36. In our view, the Secretary-General, his Special Representative in Cyprus, the Commander of the United Nations Force in Cyprus, and their respective staffs both here and in Nicosia are to be warmly commended not only for their vigorous efforts, but also for providing the Security Council with such an informative report. Particularly impressive in the Secretary-General's account is the chronicle of persistent efforts in every field which have been made to reach agreement with the authorities in Cyprus and the leaders of the two communities. We see where agreements and pledges have been sought but not yet obtained, where they have been obtained and observed, and, unfortunately, where they have been obtained and not fully lived up to by the parties.

37. This careful accounting to the Council will be, we hope, kept current by the Secretary-General to the greatest extent possible, and in this way the Council may be kept fully aware of the degree of co-operation the Force that this Council has created is receiving from the parties concerned. As a useful example of this practice we note in particular the addendum to the Secretary-General's report [S/5950/Add.2]. This contains both an account of recent events and a very welcome statement by President Makarios that the regrettable practice of calculated restriction of essential supplies to certain areas of the island will henceforth cease. We see no place in the civilized behaviour of modern nations for Governments to institute internal economic blockades against minorities in their midst. The decision to lift the internal blockade in Cyprus is as necessary as it is timely.

38. The military situation as described in the Secretary-General's report, however, remains particularly worrisome and precarious. The description in the report of the serious outbreak of fighting which occurred a month ago and the repeated efforts made to stop it are a vivid reminder of the very narrow margin between the tragic and senseless engagement and its extension into wider country.

39. Apropos of this engagement, we continue to oppose and to deplore, as I said here to the Council on 19 June 1964 [1138th meeting], the importation of arms into an island already stuffed with armaments. We most energetically deplore any use of force on the island by the parties to the Cyprus dispute. In particular we deplore the use of heavy arms, purportedly purchased for external defence, in violation of specific pledges made to the United Nations. In the presence of a lightly-armed United Nations Force, commissioned by this Council to prevent a recurrence of fighting and positioned between the forces of the two communities, the use of such weapons is indefensible.

40. We also most emphatically deplore any air attacks on the island launched from outside of Cyprus. In this connexion, the United States has never agreed to the use of arms furnished under military assistance agreements for any purpose not specified in those agreements—and this applies to all such weapons furnished to any signatory of such an agreement

36. A notre avis, le Secrétaire général, son représentant spécial à Chypre, le commandant de la Force des Nations Unies à Chypre, ainsi que leurs collaborateurs d'ici et de Nicosia, méritent d'être chaleureusement félicités non seulement pour les efforts énergiques qu'ils ont déployés, mais aussi pour le rapport si documenté qui est présenté au Conseil de sécurité. L'une des choses les plus frappantes dans le rapport du Secrétaire général est la relation des efforts persistants qui ont été faits dans tous les domaines pour aboutir à un accord avec les autorités de Chypre et les dirigeants des deux collectivités. Nous voyons où les accords et les engagements recherchés n'ont pas encore été obtenus, où ils ont été obtenus et observés et, aussi, malheureusement, où ils ont été obtenus, mais n'ont pas été entièrement respectés par les parties.

37. Ce rapport minutieux adressé au Conseil sera, nous l'espérons, tenu à jour, dans toute la mesure possible, par le Secrétaire général, afin que le Conseil soit bien informé du degré de coopération que la Force, créée par le Conseil, reçoit des parties intéressées. Comme utile préfiguration de cette pratique, nous notons l'additif au rapport du Secrétaire général [S/5950/Add.2]. Il contient un compte rendu des faits récents et une déclaration du président Makarios, qui est assurément la bienvenue, annonçant que la pratique regrettable de la restriction délibérée des approvisionnements essentiels dans certaines parties de l'île va prendre fin immédiatement. Il n'y a pas de place, à notre avis, dans un comportement civilisé de nation moderne pour un blocus économique intérieur contre des minorités d'un pays. La levée du blocus intérieur, à Chypre, est une décision aussi opportune que nécessaire.

38. Cependant, la situation militaire, telle que l'a exposée le rapport du Secrétaire général, reste particulièrement préoccupante et précaire. La description des violents combats qui ont eu lieu il y a un mois et des efforts répétés qu'il a fallu pour y mettre fin vient nous rappeler qu'un engagement aussi tragique et insensé pourrait facilement dégénérer en un conflit plus étendu.

39. A propos de cet engagement, je dirai, comme je l'ai dit au Conseil le 19 juin dernier [1138^{ème} séance], que nous continuons de réprouver et déplorons l'importation d'armes dans l'île, qui en est déjà pleine. Nous réprouvons de la façon la plus énergique tout recours à la force par les parties au différend de Chypre. Nous déplorons en particulier l'emploi d'armes lourdes, achetées, nous a-t-on dit, aux fins de la défense externe, en violation d'engagements pris envers les Nations Unies. En présence de la Force des Nations Unies, dotée d'armes légères, qui a été chargée par le Conseil d'empêcher la reprise des combats et qui est postée entre les forces des deux communautés, l'emploi de telles armes est inexcusable.

40. Nous réprouvons aussi de la façon la plus catégorique toutes attaques aériennes lancées de l'extérieur contre l'île. A ce sujet, je dois dire que les Etats-Unis n'ont jamais accepté que des armes fournies en vertu d'accords d'assistance militaire soient utilisées à des fins non prévues par ces accords, et cela s'applique à toutes les armes livrées

with the United States. In the instance in question, the agreement of the United States for the use of these weapons was neither sought nor given. In our view, acts of violence and of bloodshed are equally reprehensible and inhumane, whether launched from the ground or from the air. Photographs of murdered Greeks or of murdered Turks are equally shocking and gruesome.

41. To say that actions of both types aggravate the situation in terms of the resolution of 4 March would be only a gross understatement. They risk the broadening of hostilities, they are tragic in their consequences for combatants and non-combatants alike. We can be thankful, I think, that the dedication and the discipline of the troops of the United Nations Force and the energetic efforts of the Force Commander in policing the cease-fire which the Council voted on 9 August 1964 [S/5868]^{4/} have helped to overcome this recent perilous situation.

42. But it is clear that the danger remains great and that the Force needs and deserves the utmost co-operation from the governmental authorities and communities on Cyprus and from all Member States—in particular those directly involved in the Cyprus question. For if it is successfully to carry out its principal mission of preventing a recurrence of the fighting, it will have to have such co-operation. In addition, the Commander and his forces, as the Secretary-General pointed out in his memorandum of 22 July 1964, [S/5843]^{5/} must be able to move freely and to inform themselves of the island of Cyprus if they are to position themselves in a timely manner and to exercise the functions the Secretary-General has carefully defined for them in his report to the Council.

43. Limitations on the United Nations Force beyond those in the Agreement on the status of the Force [S/5634]^{6/} or disrespect for the United Nations troops or for the authority which the Secretary-General has vested in their Commander, General Thimayya, cannot I believe be countenanced by any Members of this Organization. Therefore, I wholly endorse what has already been said here about support for the Commander's authority and commend the energy and the wisdom with which he has exercised it in his most difficult task.

44. Furthermore, I can state that my Government fully supports the recommendation now accepted in the Council by the main parties concerned: that the mandate of the Force be extended for an additional three months. I believe the Council should all be grateful for the persevering efforts of the United Nations staff in Cyprus to re-establish normal conditions. The catalogue of their frustrations in these efforts is a monument to the complexity of this

aux signataires de tels accords avec les Etats-Unis. Dans le cas dont il s'agit, le consentement des Etats-Unis à l'utilisation de ces armes n'a été ni recherché ni donné. A notre avis, les actes de violence et les effusions de sang sont aussi répréhensibles et inhumains lorsqu'ils viennent du sol que lorsqu'ils viennent des airs. Des photographies de Grecs ou de Turcs assassinés sont tout aussi révoltantes et horribles les unes que les autres.

41. Dire que des actes de ce genre enveniment la situation, du point de vue de la résolution du 4 mars, serait un euphémisme. Ces actes risquent d'élargir les hostilités et ont des conséquences tragiques pour les non-combattants aussi bien que pour les combattants. Nous pouvons, je crois, nous louer de voir que le dévouement et la discipline des troupes de la Force des Nations Unies, ainsi que les efforts énergiques qu'a faits le commandant de la Force pour assurer le respect du cessez-le-feu ordonné par le Conseil le 9 août 1964 [S/5868]^{4/}, ont permis de surmonter la récente situation dangereuse.

42. Il est évident, cependant, que le danger demeure grand et que la Force a besoin de trouver la plus grande coopération — qu'elle mérite d'ailleurs — auprès des autorités gouvernementales et des communautés chypriotes aussi bien que de tous les Etats Membres, notamment ceux qui sont directement intéressés à la question de Chypre. Pour mener à bien sa mission essentielle, qui est d'empêcher la reprise des combats, une telle coopération lui est indispensable. De plus, il faut que le commandant et ses troupes, comme le Secrétaire général l'a souligné dans son message du 22 juillet 1964 [S/5843]^{5/}, puissent se déplacer librement pour s'informer de la situation dans l'île, si l'on veut qu'ils soient en mesure de s'interposer en temps utile et d'exercer les autres fonctions que le Secrétaire général a soigneusement définies dans son rapport au Conseil.

43. Des limitations imposées à la Force des Nations Unies, autres que celles prévues dans l'accord sur le statut de la Force [S/5634]^{6/}, ou un manque de respect envers les troupes des Nations Unies ou envers l'autorité que le Secrétaire général a déléguée au commandant de la Force, le général Thimayya, ne peuvent être tolérés, j'en suis convaincu, par aucun Membre de l'Organisation. J'appuie entièrement ce qui a déjà été dit ici au sujet du soutien à donner à l'autorité du commandant, et je félicite le commandant de l'énergie et de la sagesse avec lesquelles il a exercé son autorité dans une tâche extrêmement difficile.

44. Je puis dire aussi que mon gouvernement appuie sans réserve la recommandation maintenant acceptée devant le Conseil par les principales parties intéressées, qui tend à ce que le mandat de la Force soit prorogé pour trois autres mois. Je crois que tous les membres du Conseil doivent être reconnaissants des efforts persévérants que les hommes de la mission de l'ONU à Chypre ont faits pour rétablir une situation normale. L'inventaire de leurs déceptions dans ces

^{4/} Ibid., Supplement for July, August and September 1964.

^{5/} Ibid.

^{6/} Ibid., Supplement for January, February and March 1964.

^{4/} Ibid., Supplément de juillet, août et septembre 1964.

^{5/} Ibid.

^{6/} Ibid., Supplément de janvier, février et mars 1964.

problem and a tribute to their persistence and resourcefulness.

45. As I said, we heartily welcome the recent message from President Makarios annexed to this report and hope that it will generate an atmosphere in which these efforts will receive greater response. That chapter in the Secretary-General's report entitled "Economic Restrictions" we trust has been definitively closed and we hope all the citizens of Cyprus, as well as the citizens of Greece and Turkey, resident in each other's nations, will henceforth receive, just, humane and generous treatment.

46. I cannot conclude these remarks, however, without touching on a subject which is not only painful to my Government but also, judging from his report, to the Secretary-General. And that is the subject of finances. We tried in the 4 March resolution to meet this problem without further complicating or prejudicing the more fundamental issue of financing United Nations peace-keeping across the board.

47. My Government has, I believe, participated generously in the financing of United Nations activities in Cyprus on the voluntary basis undertaken pursuant to the Council's resolution. Of the estimated \$12.5 million which the Force will cost for the first six months, we have pledged up to \$4.3 million, and in addition have provided, at no cost to the United Nations, airlift for some 4,700 troops, to the value of about \$1 million. Contributions in line with their financial abilities by other members of this Council, as well as by other United Nations Member States in the European and in the Mediterranean region, including especially those whose interest in a peaceful solution is enhanced by their proximity to Cyprus, would have solved the financing problem for the United Nations Force in Cyprus.

48. Lacking such contributions, the Secretary-General is now in the awkward position of being asked to sustain a Force for which, despite the financial support of their troops undertaken by Canada, Ireland and the United Kingdom, pledged funds are inadequate. We earnestly urge that all members of the Council which have unanimously established this peace-keeping operation set an example by contributing the financial means, without which the operation cannot succeed.

49. If the Council decides to authorize the continuation of the Force, I will promptly announce the extent to which my Government is willing to provide continued financial support for the operation. I earnestly hope that this pledge will be quickly followed by comparable pledges from all who have a sincere interest in the United Nations and in its peace-keeping role. And I am frank to say that I believe that those who have particularly insisted on the primacy, or even the exclusive authority, of the Security Council in the peace-keeping field might well assume a particular responsibility to contribute to an operation duly authorized by the Security Council and financed by arrangements

efforts met bien en évidence la complexité du problème et témoigne de leur ténacité et de leur ingéniosité.

45. Comme je l'ai déjà dit, nous ne pouvons que nous féliciter du récent message du président Makarios, qui est annexé au rapport. Nous espérons que cette déclaration créera une atmosphère permettant aux efforts déployés de donner de meilleurs résultats. Nous comptons que le chapitre du rapport du Secrétaire général intitulé "Restrictions économiques" est définitivement clos et nous espérons que tous les citoyens de Chypre, de même que les ressortissants grecs de Turquie et les ressortissants turcs de Grèce recevront désormais un traitement juste, humain et généreux.

46. Je ne veux pas terminer, cependant, sans aborder un sujet qui préoccupe beaucoup non seulement mon gouvernement, mais aussi le Secrétaire général, comme en témoigne son rapport. Il s'agit du financement. Nous avons essayé, dans la résolution du 4 mars, de résoudre ce problème sans compliquer davantage ou préjuger la question de principe plus fondamentale que pose tout le financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

47. Mon gouvernement a participé généreusement, je crois, au financement des activités de l'ONU à Chypre, par des contributions volontaires conformément à la résolution du Conseil. Sur le chiffre estimatif de 12 500 000 dollars que coûtera la Force pour les six premiers mois, nous nous sommes engagés à verser jusqu'à 4 300 000 dollars et, en outre, nous avons assuré, sans frais pour l'ONU, le transport par avion de 4 700 hommes, ce qui équivaut à une contribution d'environ 1 million de dollars. Si d'autres membres du Conseil et d'autres Etats Membres, d'Europe et de la région méditerranéenne, notamment les pays voisins de Chypre, qui ont grand intérêt à une solution pacifique, avaient fait des contributions en rapport avec leurs possibilités financières, le problème du financement de la Force des Nations Unies à Chypre aurait été résolu.

48. Faute de disposer de telles contributions, le Secrétaire général se trouve maintenant dans la situation gênante d'un homme à qui il est demandé de maintenir une Force pour laquelle, bien que le Canada, l'Irlande et le Royaume-Uni supportent la charge financière de leurs contingents, les fonds promis sont insuffisants. Nous recommandons que tous les membres du Conseil, qui ont demandé à l'unanimité que soit entreprise cette opération de maintien de la paix, donnent l'exemple en fournissant les moyens financiers sans lesquels l'opération ne saurait réussir.

49. Si le Conseil décide d'autoriser la reconduction de la Force, j'annoncerai sans délai le montant de l'appui financier que mon gouvernement est disposé à fournir pour l'opération. J'espère vivement que cette annonce de contributions sera rapidement suivie d'annonces similaires de la part de tous ceux qui portent un intérêt sincère à l'ONU et au rôle qu'elle doit jouer dans le maintien de la paix. Je dirai sans ambages que, à mon avis, ceux qui ont particulièrement insisté sur la primauté ou même sur l'autorité exclusive du Conseil de sécurité en matière de maintien de la paix devraient assurément considérer qu'il leur incombe de contribuer à une opération d'ement

set forth in a Security Council resolution.

50. There has been no financial contribution for this important Security Council action from the foremost proponent of the principle of exclusive responsibility of the Security Council for United Nations peace-keeping.

51. The peace-keeping task in Cyprus will end, I fear, only with the achievement of a permanent agreed solution, a solution of the type that this Council in its 4 March resolution correctly called for. To be applicable this cannot be a solution legislated in the abstract. It must be a solution negotiated between the parties whose representatives recognized each other's interest in the island by jointly affixing their signature to the treaties at Nicosia in 1960.

52. Whatever may be the present position of these Governments regarding those treaties, this recognition of interest could not, and cannot now, be scratched from history. It is for this reason, I believe, that the Council in its 4 March resolution clearly indicated the parties which would be involved in mediation and negotiation. These were the parties assiduously and patiently consulted by that accomplished Finnish statesman, the late Sakari Tuomioja.

53. This distinguished man, who in the time given him gave so generously of his talents, both to his country and to the world, spared no effort in his final task. He did not live to complete it and the most fitting tribute that we can give to his memory is, I would suggest, to rededicate ourselves, with the aid of the new Mediator appointed by the Secretary-General to this task.

54. My Government, which had the utmost respect for Mr. Tuomioja and deeply regrets his untimely passing, will continue to be at the disposition of his able successor. And we congratulate the Secretary-General and the parties concerned for having agreed to the choice of Mr. Galo Plaza for this task. We wish the new Mediator every success in his difficult task.

55. I believe this Council can be satisfied that the difficult chore it has given to the executive organ of the United Nations has been undertaken with diligence and dedication. But the task is not over. The need for continuing work on it is apparent and we must follow its execution closely. The Secretary-General, the Commander of the Forces and the Mediator will need the full support and the co-operation of the Members of our Organization. The nations which have offered their troops, their police forces, their medical personnel, have given an example of co-operation and support which we hope no Members or friends of this Organization, and particularly no permanent members of this Council, will hesitate to follow.

56. Mr. BITSIOS (Greece) (translated from French): The most positive, most concrete and most constructive element in the debate on the Secretary-General's

autorisée par le Conseil et financée selon les modalités énoncées dans une de ses résolutions.

50. Aucune contribution financière pour cette importante action du Conseil de sécurité n'est venue de l'Etat qui défend le plus vigoureusement le principe de la responsabilité exclusive du Conseil de sécurité en ce qui concerne le maintien de la paix par les Nations Unies.

51. La tâche de maintien de la paix à Chypre ne sera terminée, je le crains, que lorsque aura été trouvée une solution permanente concertée, du genre de celle que le Conseil a demandée à juste titre dans sa résolution du 4 mars. Pour être applicable, une telle solution ne peut être décrétée dans l'abstrait; elle doit être négociée entre les parties dont les représentants ont reconnu réciproquement les intérêts à Chypre en apposant ensemble leurs signatures sur les traités de Nicosia en 1960.

52. Quelle que soit la position actuelle de ces gouvernements à l'égard desdits traités, cette reconnaissance d'intérêts ne saurait, et ne peut pas, actuellement, être effacée de l'histoire. C'est pour cette raison, je crois, que le Conseil a indiqué clairement dans sa résolution du 4 mars, quelles seraient les parties entre lesquelles se feraient la médiation et les négociations. Ce sont là les parties qui ont été consultées de façon si assidue et patiente par le diplomate finlandais accompli qu'était le regretté Sakari Tuomioja.

53. Cet homme éminent, qui a consacré si généreusement ses talents, pendant le temps qui lui a été donné, à la fois à son pays et au monde, n'a ménagé aucun effort dans sa dernière tâche. Il n'a pas vécu assez longtemps pour la mener à bien, et le meilleur hommage que nous puissions rendre à sa mémoire est, me semble-t-il, de nous vouer à cette tâche avec l'aide du nouveau médiateur, désigné par le Secrétaire général.

54. Mon gouvernement, qui avait la plus grande considération pour M. Tuomioja et qui regrette vivement sa mort prématurée, demeurera à la disposition de son distingué successeur. Nous félicitons le Secrétaire général et les parties intéressées de s'être mis d'accord en choisissant M. Galo Plaza pour remplir ces fonctions. Nous souhaitons au nouveau médiateur de réussir dans sa mission délicate.

55. Le Conseil de sécurité peut être certain que la tâche difficile qu'il a confiée à l'organe exécutif des Nations Unies a été entreprise avec diligence et dévouement. Mais la tâche n'est pas terminée. La nécessité de la poursuivre est évidente et nous devons en suivre de très près l'exécution. Le Secrétaire général, le commandant de la Force des Nations Unies et le médiateur auront besoin de tout l'appui et de toute la coopération des Membres de notre organisation. Les nations qui ont mis à la disposition de l'ONU des contingents, des forces de police, du personnel médical, ont donné un exemple de coopération et d'appui que, nous l'espérons, aucun Membre ou ami de notre Organisation, et en particulier aucun membre du Conseil de sécurité, n'hésitera à suivre à son tour.

56. M. BITSIOS (Grèce): L'élément le plus positif, le plus solide, le plus constructif qui émane de ce débat sur le rapport du Secrétaire général me semble

report is, it seems to me, the pacification plan presented by the President of the Republic of Cyprus. If this plan were promptly applied, with the assistance of the United Nations which my delegation seeks and which the Greek Government considers extremely important—and also with the goodwill of the Turkish minority—it could quickly change the face of the situation in Cyprus and respond to the desires of all those who, by their resources and efforts, are contributing to the pacification of Cyprus.

57. The Council, therefore, will understand the reasons why at least my delegation was anxiously waiting for the Turkish delegation's reaction. Yesterday and today, I followed the statements of the Turkish representative with great attention. With regard to past events, one might have expected polemics; but I was waiting to see his approach to this pacification plan. Before presenting my comments on the method used in this connexion by the Turkish representative, I should like to stress the fact that even today, more than a month after the air raids on Cyprus, the Turkish representative attempted once again to justify that measure. He adduced two factors: the Secretary-General's report, in the first place, and, in the second place, the conditions under which defensive arms are provided to members of the Atlantic Alliance by our principal allies.

58. One might well ask, and I think the members of the Council will ask, what the Turkish representative was able to find in the Secretary-General's report that could possibly justify the air raids on Cyprus. If the Council will permit, I shall read paragraph 225 of the report [S/5950] once again, as it seems to me to be to the point:

"These raids on defenceless people killed and maimed many innocent civilians, destroyed much property and inevitably led to a hardening of the positions of the Cypriot Government, as might have been anticipated. I trust that they will not be repeated, for whatever reasons."

However this paragraph may be read, no encouragement can be drawn from the report either to justify the past or to portend the future.

59. On the other hand, I must express my satisfaction at the statements just made by the United States representative. Greece, as a member of the Atlantic Alliance, expected these statements, namely that arms provided to members of the Alliance were exclusively for defence. It is in any case on this condition that Greece remains within the Atlantic Alliance.

60. I have said that, after the usual polemics, the most interesting part of the Turkish representative's statement was the part in which he dealt with the pacification plan of the President of the Republic of Cyprus. I assure the members of the Council that it was with deep regret that I noted the altogether negative way in which this plan was received by the Turkish delegation.

être le plan concernant les mesures de pacification offertes par le Président de la République de Chypre. Appliqué promptement, avec l'assistance des Nations Unies que sollicite ma délégation et à laquelle le Gouvernement grec attache une énorme importance, et grâce à la bonne volonté de la minorité turque, ce plan de pacification pourrait rapidement changer l'image de la situation qui prévaut à Chypre et répondre aux souhaits de tous ceux qui contribuent par leurs ressources et par leurs efforts à la pacification de Chypre.

57. Le Conseil comprendra donc les raisons pour lesquelles ma délégation, du moins, attendait anxieusement la réaction de la délégation de la Turquie. J'ai suivi, hier et aujourd'hui, avec grande attention, les interventions du représentant de la Turquie. En ce qui concerne le passé, on aurait pu s'attendre à une polémique; mais j'attendais de voir comment il aborderait ce plan de pacification. Avant de présenter mes observations sur la méthode employée à cet égard par le représentant de la Turquie, j'aimerais pourtant relever le fait que même aujourd'hui, plus d'un mois après les bombardements aériens sur Chypre, le représentant de la Turquie a essayé, une fois encore, de justifier cette mesure. Il a invoqué deux facteurs: le rapport du Secrétaire général, en premier lieu, et, en second lieu, les modalités selon lesquelles des armes défensives sont fournies aux membres de l'Alliance atlantique par nos principaux alliés.

58. Je me demande, et je pense que peut-être les membres du Conseil se le demandent aussi, ce que le représentant de la Turquie a pu trouver dans le rapport du Secrétaire général pouvant être invoqué en faveur des attaques aériennes qui ont eu lieu à Chypre. Si le Conseil veut bien me le permettre, je lirai, encore une fois, le paragraphe 225 du rapport [S/5950], qui me semble pertinent à cet égard:

"Ces attaques, contre des gens sans défense, ont tué et mutilé nombre de civils innocents, détruit beaucoup de biens et inévitablement conduit à un durcissement de la position du Gouvernement chypriote, comme on pouvait s'y attendre. Je compte qu'elles ne seront pas renouvelées, pour quelque motif que ce soit."

De quelque façon qu'on puisse lire ce paragraphe, ce n'est pas du rapport qu'on peut tirer un encouragement, ni pour justifier le passé ni pour présager l'avenir.

59. D'un autre côté, je tiens à exprimer ma satisfaction pour les déclarations faites tout à l'heure par le représentant des Etats-Unis. La Grèce, membre de l'Alliance atlantique, s'attendait à ces déclarations, à savoir que les armes fournies aux membres de l'Alliance étaient des armes exclusivement destinées à la défense. C'est d'ailleurs la condition pour laquelle la Grèce reste au sein de l'Alliance atlantique.

60. Je disais tout à l'heure que, après les polémiques d'usage, la partie la plus intéressante du discours du représentant de la Turquie serait celle qui aborderait le plan de pacification du Président de la République de Chypre. Je dois assurer aux membres du Conseil que c'est avec un profond regret que j'ai constaté de quelle façon tout à fait négative ce plan avait été accueilli par la délégation de la Turquie.

61. If, when such proposals are submitted—which were welcomed by the speakers who preceded me, among them the representative of the United Kingdom, a party that is concerned in the Cyprus affair—we do not attempt, with the best will in the world, to examine and verify their scope and value with the assistance and in the presence of the United Nations; if we do not attempt to see whether we can benefit from them, and if so, to what extent; if we do not welcome them in a spirit of co-operation, with the will to co-operate and respond to these plans, then the situation in Cyprus as we know it will continue forever.

62. I can only share the opinion of the speakers who preceded me, namely that pacification in the island is most urgent. Mediation can make headway only in a less strained situation and then it might do so quickly; but to bring about this situation, the goodwill of everyone is necessary; the aggressive, negative and ironic words of the Turkish representative may have demonstrated that Mr. Eralp is a good fighter, but contributed nothing to our debate. For my part, in any case, I was unable to draw any conclusions from them or anything permitting the hope that a new leaf might be turned over.

63. It has not escaped my attention that the United States representative, speaking of the solution of the Cyprus problem, had in mind a solution which would be the result of an agreement between the parties concerned. This, of course, would be the ideal solution. But is it within the realm of possibility? May one even hope for it, when one of the parties solemnly stated here a short time ago that Cyprus is an artificial State?

64. Mr. Eralp told us that Cyprus was an artificial State created by the will and the co-operative spirit of Turkey and Greece. Many States, in the diplomatic history of humanity, have indeed been founded by the agreement of certain Powers; but once they are born, once they are in existence, they are States. There is not the slightest notion of "artificial State" in international law or in history. It does not exist. Cyprus is a Member of the United Nations. Its international personality, its independence and its territorial integrity are not matters for discussion or for controversy, because they are recognized by the United Nations. And if there were any need in this crisis, the Security Council, the supreme organ of the United Nations has recognized them anew.

65. In any case, Greece would not have co-operated with Turkey in order to found an artificial State. The worst of it is that we can never hope to reach a solution if, nine months after the crisis, we proceed from the idea that Cyprus is an artificial State.

66. Mr. Eralp has spoken over and over again about Greek expansionism. For what reason does he wish me to give him the same answer each time? I have already answered that accusation of expansionism at another meeting of the Council. I will tell him that there is an enormous difference between

61. Si, au moment où de telles propositions sont soumises — elles ont d'ailleurs été bien accueillies par les orateurs qui m'ont précédé, et parmi eux le représentant du Royaume-Uni, partie intéressée dans l'affaire de Chypre — on ne s'efforce pas, avec la meilleure volonté du monde, d'examiner et de vérifier leur portée et leur valeur, avec l'assistance des Nations Unies qui sont présentes, si l'on n'essaie pas de voir si l'on peut en tirer profit et dans quelle mesure, si on ne les accueille pas avec un esprit de coopération, avec la volonté de collaborer et de répondre à ces plans, la situation à Chypre va se perpétuer éternellement telle que nous la connaissons.

62. Je ne puis que partager l'avis des orateurs qui m'ont précédé, à savoir que la pacification dans l'île est une affaire urgente. En effet, ce n'est que dans un climat de détente que la médiation pourrait progresser, et peut-être même alors progresser rapidement. Mais pour créer ce climat, la bonne volonté de tout le monde est nécessaire, et les paroles agressives, négatives, ironiques du représentant de la Turquie ont peut-être démontré que M. Eralp est bon batailleur, mais elles n'ont pas apporté une contribution à notre débat. Pour ma part, en tout cas, je n'ai pu en tirer aucune conclusion, rien qui permettrait l'espoir qu'une nouvelle page pourrait être tournée.

63. Il n'a pas échappé à mon attention que le représentant des Etats-Unis, parlant de la solution du problème de Chypre, a signifié une solution qui serait le résultat d'un accord entre les parties intéressées. Ce serait effectivement la solution idéale. Mais est-elle dans le domaine des possibilités? Peut-on l'espérer, quand l'une des parties nous déclare ici solennellement tout à l'heure que Chypre est un Etat artificiel?

64. M. Eralp nous a dit que Chypre était un Etat artificiel créé par la volonté et l'esprit de collaboration de la Turquie et de la Grèce. Plusieurs Etats, dans l'histoire diplomatique de l'humanité, ont été créés par l'accord de certaines puissances. Mais une fois nés, une fois existant, ce sont des Etats. En effet, il n'y a pas, dans le droit international ni dans l'histoire, la moindre notion d'"Etat artificiel". Elle n'existe pas. Chypre est Membre de l'Organisation des Nations Unies. Sa personnalité internationale, son indépendance, son intégrité territoriale ne sont pas à discuter, ne sont pas matière à controverse, parce qu'elles sont reconnues par les Nations Unies; et si besoin était, à propos de cette crise, le Conseil de sécurité, organe suprême, les a de nouveau reconnues.

65. En tout état de cause, la Grèce n'aurait pas coopéré avec la Turquie pour créer un Etat artificiel. Le pire, c'est que l'on ne peut jamais espérer aboutir à une solution si l'on part, neuf mois après la crise, du concept que Chypre est un Etat artificiel.

66. M. Eralp a parlé et reparlé de l'expansionnisme grec. Je me demande pourquoi il désire que je lui donne chaque fois la même réponse. J'ai déjà répondu, lors d'une autre séance du Conseil, à cette accusation d'expansionnisme. Je lui dirai qu'il y a entre nous une énorme différence. Son côté est pour

us. His side is for partition and our side is for self-determination. I explained to him that partition can only be a solution applied by force, and that force is incompatible with the principles of the United Nations. I added that self-determination is the best way to determine the will of the people, that it is the most democratic way. That, Mr. Representative of Turkey, is the difference between our two worlds, between our two ideas, between our two philosophies. I hope that I shall not have to return to this discussion of opposing ideas that separate us.

67. We have committed ourselves to the principle of the independence of Cyprus, of its existence. We do not consider Cyprus an artificial State. We are ready to co-operate with everyone in the quest for a peaceful solution. But above all, we consider that what is important now, what is important in this Council, is to give the pacification plan of the President of Cyprus all the moral support possible; and, as I myself did yesterday, to request the Secretary-General to instruct his representatives in Cyprus to spare no effort day by day in following the execution of this plan. For the moment, it is our only hope.

68. The representatives of the United Kingdom and of the United States made an appeal earlier concerning the financial side of the question. During the first six months, Greece contributed the sum of \$1,050,000. Greece will continue to fulfil its duty when the Council decides to prolong the UNFICYP mandate.

69. The PRESIDENT (translated from Russian): I have no more speakers on my list at present and I will therefore take this opportunity to speak as representative of the UNION OF SOVIET SOCIALIST REPUBLICS.

70. It is almost nine months since the Security Council, doing its duty as the United Nations body with primary responsibility for the maintenance of international peace and security, first placed the question of Cyprus on its agenda [1085th meeting].

71. As you know, during this period the Council has discussed the situation in the Cyprus area on five occasions. It is no exaggeration to say that this question of the threat to international peace and security created by foreign interference in the internal affairs of Cyprus has been and remains a matter of serious concern to the Security Council.

72. The events which have taken place in the Cyprus region in the past nine months and in particular those of the beginning of last August, show quite clearly the real reasons for the dangerous increase in tension around Cyprus, this small State which is a Member of our Organization. These events confirm that the essence of the matter, as we have repeatedly pointed out, is that certain NATO Powers are seeking to exploit the differences between the two communities in Cyprus for their own selfish ends,

le partage, et notre côté est pour la libre détermination. Je lui ai expliqué que le partage ne peut être qu'une solution appliquée par la force, et que la force n'est pas compatible avec les principes des Nations Unies. J'avais ajouté que l'autodétermination est le moyen par excellence de déterminer la volonté de la population, et que c'est le moyen le plus démocratique. Voilà la différence, Monsieur le représentant de la Turquie, entre nos deux mondes, entre nos deux conceptions, entre nos deux philosophies. Je voudrais espérer que je n'aurai pas à revenir sur cette discussion des concepts différents qui nous séparent.

67. Nous nous sommes attachés au principe de l'indépendance de Chypre, de la réalité de Chypre. Nous ne considérons pas Chypre comme un Etat artificiel. Nous sommes prêts à coopérer avec tous à la recherche d'une solution pacifique. Mais avant tout, nous considérons que ce qui est important en ce moment, ce qui est important dans ce Conseil, c'est de donner au plan de pacification du Président de Chypre tout l'encouragement moral possible; c'est de demander au Secrétaire général, comme je l'ai fait moi-même hier, de dire à ses représentants à Chypre de n'épargner aucun effort pour suivre, de jour en jour, l'exécution de ce plan. Pour le moment, c'est notre seul espoir.

68. Les représentants du Royaume-Uni et des Etats-Unis ont adressé tout à l'heure un appel concernant l'aspect financier de la question. La Grèce a contribué, pendant les six premiers mois, pour la somme de 1 050 000 dollars. Elle continuera à accomplir son devoir quand le Conseil décidera de prolonger le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.

69. Le PRESIDENT (traduit du russe): Etant donné qu'aucun membre du Conseil ne demande la parole, je voudrais faire une déclaration en qualité de représentant de l'UNION DES REPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIETIQUES.

70. Près de neuf mois se sont écoulés depuis que le Conseil de sécurité, s'acquittant du devoir qui lui incombe en tant que principal organe des Nations Unies chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, a inscrit pour la première fois la question de Chypre à son ordre du jour [1085ème séance].

71. Vous savez que, depuis, le Conseil a examiné à cinq reprises la situation dans la région de Chypre. Il ne serait pas exagéré de dire que cette menace à la paix et à la sécurité internationales, résultat d'une ingérence étrangère dans les affaires intérieures de Chypre, demeure l'un des principaux soucis du Conseil de sécurité.

72. Les événements survenus dans la région de Chypre pendant ces neuf mois, et notamment au début du mois d'août dernier, montrent nettement les causes réelles de la dangereuse tension qui se crée à propos de ce petit Etat Membre de notre Organisation. Ces événements confirment que le nœud du problème, comme nous l'avons signalé à maintes reprises, réside dans le fait que certaines puissances de l'OTAN essaient d'exploiter à leurs propres fins le désaccord entre les deux communautés de Chypre, désaccord

exacerbating and artificially inflating those differences in every possible way.

73. In point of fact, the problem of the relations between the two communities in Cyprus—the Greeks and the Turks—does not, as the Government of Cyprus has rightly and frequently pointed out, in itself present any exceptional difficulty. Had it not been for outside interference, the bloodshed in Cyprus would long since have ceased. The representatives of the Turkish and Greek communities would long ago have found a way to co-operate, and the Greek and the Turkish Cypriots would long ago have reached agreement between themselves.

74. It is quite obvious that those who suffer most from this enmity between nationalities and this bloodshed are the workers, peasants and intelligentsia of Cyprus, to whatever community they may belong.

75. And if the situation in Cyprus today is still far from normal, as is indicated in the Secretary-General's report to the Council, this is mainly due to the fact that the difficulties on Cyprus continue to be artificially inflated by imperialist forces.

76. The Soviet delegation has already said, in its statements at previous meetings of the Council, that the essence of the matter is that the NATO Powers want to shift the Republic of Cyprus from its position of neutrality and fetter it with new one-sided agreements, in order to turn the island into an armed base—a kind of "unsinkable NATO aircraft carrier," as they call it, anchored in the eastern Mediterranean. That this is the case is also shown by events of the comparatively recent past, when the territory of Cyprus was used by the imperialists for the unleashing of aggression against Egypt in 1956. It is also shown by official statements of representatives of the Western Powers. We need only refer, for example, to the statement by the United Kingdom Minister of Defence, Mr. Thorneycroft, in the House of Commons on 19 February 1964. In this statement the Minister said, with extreme candour: "Cyprus remains the main base for our air strike forces in support of CENTO." May I remind you now of the not unfamiliar Acheson plan, which represents a new stage in the process of turning Cyprus into a NATO base?

77. As reported in the Western Press, NATO is at present discussing various different ways of making the fullest possible use of the territory of Cyprus in its own interests. It is known from these reports that the Acheson plan, to which I have already referred, is to dispossess Cyprus of an area of 200 square miles in the eastern part of the island and give it to Turkey for a military base. Other alternatives worked out in NATO involve turning two United Kingdom bases on Cyprus into collective bases, if one can call them that, for the aggressive blocs of the Western Powers. The United Kingdom newspaper The Financial Times of 18 August 1964 said:

"One base could be made over to NATO, so that Greek and Turkish troops could join the British forces there; the other to CENTO... and in this case Turkish troops alone would join the British."

qu'elles entretiennent par tous les moyens et qu'elles aggravent artificiellement.

73. En réalité, la solution du problème des rapports entre la communauté grecque et la communauté turque, comme l'a souvent et fort justement souligné le Gouvernement chypriote, ne présente pas en soi de difficultés insurmontables. S'il n'y avait pas eu d'ingérence de l'extérieur, les effusions de sang à Chypre auraient cessé depuis longtemps. Les représentants des communautés grecque et turque auraient depuis longtemps trouvé la voie de la coopération, et les Chypriotes grecs et turcs seraient depuis longtemps parvenus à s'entendre.

74. Il est évident que les premières victimes des luttes intestines et des effusions de sang sont les ouvriers, les paysans et les intellectuels de Chypre, quelle que soit la communauté à laquelle ils appartiennent.

75. Si, aujourd'hui, la situation à Chypre est encore loin d'être normale, comme le Secrétaire général le relève dans son rapport au Conseil, cela tient avant tout à ce que les forces impérialistes continuent de grossir artificiellement les difficultés.

76. Aux séances précédentes du Conseil, la délégation soviétique a déjà noté qu'au fond les puissances de l'OTAN voudraient amener la République de Chypre à abandonner sa position neutraliste, l'enchaîner par de nouveaux accords léonins en vue de transformer l'île en une place forte, d'en faire, pour reprendre leurs termes, une sorte de "porte-avions incoulable de l'OTAN, mouillé en Méditerranée orientale". A preuve les événements qui se sont produits encore récemment, lorsqu'en 1956 les impérialistes s'étaient déjà servis du territoire de Chypre pour lancer leur agression contre l'Egypte. Témoin aussi certaines déclarations officielles de représentants de puissances occidentales. Voici par exemple ce que le Ministre de la défense du Royaume-Uni, M. Thorneycroft, a dit carrément à la Chambre des communes, le 19 février dernier: "Chypre demeure la base principale des forces aériennes britanniques d'assaut qui appuient l'OTCEN [Organisation du Traité central]." Permettez-moi de rappeler aussi le plan Acheson, qui ne vous est pas inconnu et qui marque une nouvelle étape dans la transformation de Chypre en une place forte de l'OTAN.

77. D'après la presse des pays occidentaux, on examine actuellement à l'OTAN les diverses manières d'utiliser le plus complètement possible le territoire de Chypre dans l'intérêt de ce bloc. Les mêmes sources indiquent que le plan Acheson consiste à détacher de Chypre une zone de 200 milles carrés, située dans la partie orientale de l'île, pour en faire une base militaire turque. D'autres variantes élaborées à l'OTAN auraient pour but de transformer deux bases britanniques à Chypre en des bases collectives, si je puis m'exprimer ainsi, qui appartiendraient aux blocs agressifs des puissances occidentales. Voici ce qu'on lisait dans le journal anglais The Financial Times du 18 août 1964:

"L'une de ces bases pourrait être transférée à l'OTAN afin que des troupes grecques et turques puissent s'y joindre aux troupes britanniques. L'autre base pourrait être transférée à l'OTCEN;

Another proposal is that the United Kingdom should give only its Dhekelia base to Turkey, on the basis of a permanent lease.

78. The list of these ideas and plans could be extended; but what has already been said suffices to justify the conclusion that all these plans and the manoeuvres connected with them are persuasive evidence that certain NATO Powers are openly plotting behind the backs of the Cypriot people, to carve up the territory of Cyprus afresh. In this they are behaving as if Cyprus were still a United Kingdom colony and not a sovereign State which is a Member of the United Nations.

79. One of the means still used to put pressure on Cyprus is the threat of a new invasion by Turkey. At the beginning of August, as everyone knows, Turkey mounted aggressive operations against Cyprus, bombing its towns and villages. As we all remember, a special meeting of the Security Council was held in that connexion. The operations in question not only did not meet with any support but were, on the contrary, condemned by a majority of members of the Council.

80. This attack on Cyprus is essentially part and parcel of NATO policy, which is a direct threat to the freedom and independence of the Cypriot State.

81. We should like, in this connexion, to draw attention to the fact that the many photographs handed by the delegation of Cyprus to members of the Security Council at the 1151st meeting, which were rejected in such a magnificently casual manner and with such a great show of indignation by a recent speaker in the Council, included photographs of the remains of napalm bombs and rockets used by Turkey during its air attack on Cyprus in August of this year.

82. Anyone who took the trouble to look at these photographs could see with his own eyes what marking there was on the deadly devices showered on the peaceful population of Cyprus. That marking was, I am quoting from a record based on a study of those photographs: "Government Order No . . . , Property of the United States Air Force". Among these photographs there is one of the remains of a Turkish military plane which took part in the raid on Cyprus and was brought down over Cypriot territory. This aircraft belonged to the 112th NATO squadron. On what was left of this aerial pirate on Cypriot territory there can be seen the following marking: "Property of the United States of America", or "Property of the United States Air Force".

83. That is why Mr. Kyprianou, Minister for Foreign Affairs of Cyprus, rightly pointed out:

"The aircraft and the bombs which hit Cyprus are not of Turkish make . . . these aircraft, rockets and bombs have been given to Turkey as a member of the NATO Alliance and for the purposes of the NATO Alliance." [1151st meeting, para. 87.]

dans ce cas, seules les troupes turques se joindraient aux troupes britanniques."

Selon une autre variante, le Royaume-Uni louerait en permanence à la Turquie une seule base située à Dhekelia.

78. On pourrait poursuivre l'énumération de ces possibilités et de ces plans, mais de ce qui a été dit on peut déjà tirer une conclusion: tous ces plans et toutes les manoeuvres auxquelles ils donnent lieu prouvent de manière éloquent que derrière le dos du peuple chypriote certaines puissances de l'OTAN songent ouvertement à découper le territoire de Chypre. A cet égard, elles agissent comme si Chypre était encore une colonie britannique et non un Etat souverain Membre de l'ONU.

79. L'un des moyens de pression exercés sur Chypre demeure la menace d'une nouvelle invasion militaire turque. On sait qu'au début du mois d'août la Turquie a entrepris des actes agressifs contre Chypre, bombardant ses villes et ses villages. Cet incident a fait l'objet, on s'en souvient, d'une réunion extraordinaire du Conseil de sécurité. Non seulement ces actes n'ont reçu aucun appui, mais ils ont été condamnés par la majorité des membres du Conseil.

80. En réalité, cette attaque contre Chypre fait partie intégrante de la politique de l'OTAN, qui menace directement la liberté et l'indépendance de l'Etat chypriote.

81. Nous voudrions à ce propos signaler que sur certaines des nombreuses photographies que la délégation chypriote a montrées aux membres du Conseil à la 1151ème séance, et devant lesquelles l'un des orateurs que nous venons d'entendre a affiché la plus belle désinvolture et une indignation fort bien jouée, on voyait des fragments des bombes au napalm et des fusées dont les Turcs se sont servis lors de leurs attaques aériennes contre Chypre en août dernier.

82. Tous ceux qui ont pris la peine d'examiner ces photographies ont pu voir de leurs propres yeux la marque que portaient ces armes meurtrières qui se sont abattues sur la population pacifique de l'île. Voici ce que dit l'inscription que nous avons transcrite après examen de ces photographies: "Commande de l'Etat, No . . . , propriété des forces aériennes des Etats-Unis d'Amérique." Sur l'une de ces photographies, on peut voir les débris d'un avion militaire turc qui avait participé au bombardement de Chypre et qui avait été abattu au-dessus du territoire chypriote. Il faisait partie de la 112ème escadrille de l'OTAN. Sur les débris de ce pirate aérien retrouvé sur le territoire de Chypre, on peut également lire l'inscription: "Propriété des Etats-Unis d'Amérique" ou "Propriété des forces aériennes des Etats-Unis d'Amérique".

83. Voilà pourquoi le Ministre des affaires étrangères de Chypre, M. Kyprianou, a fait hier avec raison la remarque suivante:

"Les avions et les bombes qui ont frappé Chypre ne sont pas de fabrication turque . . . ces appareils, ces fusées et ces bombes ont été livrés à la Turquie en sa qualité de membre de l'OTAN et pour servir les objectifs de cette alliance." [1151ème séance, par. 87.]

84. The facts given in his statement by the Minister for Foreign Affairs of Cyprus are convincing, very convincing. They strongly indicate that without the sanction of the aggressive military bloc NATO to whose forces the Turkish aircraft in question belonged and still belong, without the sanction of those who supply Turkey with military equipment, whatever may be said here on this subject, the attack on Cyprus could not have taken place.

85. We would remind the Council of a statement by the Chairman of the Council of Ministers of the Union of Socialist Soviet Republics, Nikita Sergeevich Khrushchev, who on 16 August 1964 said the following:

"Of course, every right-thinking man will understand that without somebody's blessing Turkey would never have embarked upon this dangerous military adventure. Turkey is a member of NATO and is in practice completely under the influence of those forces which determine the policy of that aggressive bloc. There is no getting away from the fact that the Turkish armed forces which carried out the attack on Cyprus are a constituent part of the armed forces of NATO, and that the bombs dropped on the peaceful Cypriots bear NATO markings.

"Everything therefore indicates that the secret threads of the imperialist conspiracy against Cyprus, and the attack on Cyprus, lead to Washington and London. Arguments to the effect that the armed attack by Turkey on Cyprus was carried out because the Government of Cyprus does not provide the Turkish Cypriots with good enough living conditions do not fit the facts. Something else is involved here."

And Mr. Khrushchev explained what that was. He said:

"The people of Cyprus rose up against the United Kingdom colonizers and were successful. The imperialists, aggravating the nationalistic contradictions between the two communities, the Greeks and the Turks, are now seeking to impose a new occupation on Cyprus and are urging Turkey on in support of their imperialist aims."

86. It is impossible not to see that continuing outside pressure on Cyprus, and attempts to intimidate the Cypriot people by the use of force, are a growing obstacle to the normalization of life in Cyprus and make the settlement of its internal problems, which are the concern of the Cypriots alone, more and more complicated.

87. From what I have said it is obvious that the essential condition, the prime prerequisite for relieving tension in the Cyprus area is for outside pressure on Cyprus and interference in its internal affairs to cease and for the imperialists to stop playing about with the fate of the Cypriot people.

88. The Soviet Union, governed by a desire to strengthen peace, has steadily supported and continues to support the just cause of the Republic of Cyprus, which is defending the right of all Cypriots, both Greeks and Turks, to work in peace and con-

84. Les faits cités dans l'intervention du Ministre des affaires étrangères de Chypre sont convaincants, extrêmement convaincants. Ils montrent avec éloquence que sans l'assentiment du bloc militaire agressif de l'OTAN, qui comptait et qui compte encore des avions turcs de ce type, sans l'assentiment de ceux qui fournissent à la Turquie son équipement militaire, et en dépit de tout ce qui a pu être dit ici à ce propos, l'attaque contre Chypre n'aurait pas pu avoir lieu.

85. Le 16 août 1964, Nikita Sergueievitch Khrouchtchev, président du Conseil des ministres de l'Union soviétique a déclaré à ce sujet:

"Bien entendu, tout homme de bon sens comprendra que, sans la bénédiction de l'OTAN, la Turquie ne se serait pas lancée dans cette dangereuse aventure militaire. La Turquie est membre de l'OTAN et se trouve en fait entièrement sous la coupe des forces qui définissent la politique de ce bloc agressif. Il est indéniable que les forces armées de la Turquie qui ont attaqué Chypre font partie intégrante des forces armées de l'OTAN; les bombes lâchées sur les Chypriotes pacifiques portaient d'ailleurs la marque de l'OTAN.

"Tout montre donc que les fils de la trame mystérieuse du complot impérialiste contre Chypre et de l'attaque contre l'île mènent à Washington et à Londres. Lorsque nous entendons dire que l'attaque armée de la Turquie contre Chypre a été commise parce que le Gouvernement chypriote n'assure pas aux Chypriotes turcs des conditions de vie satisfaisantes, cela ne cadre nullement avec les faits. Il s'agit de tout autre chose."

Et voici l'explication que donne M. Khrouchtchev:

"Le peuple chypriote s'est dressé pour lutter contre les colonialistes britanniques, et ses efforts ont abouti. En attisant les dissensions nationalistes entre la communauté grecque et la communauté turque, les impérialistes cherchent maintenant à soumettre l'île à une nouvelle occupation et, dans ce dessein, ils incitent la Turquie à agir."

86. De toute évidence, la pression qui continue à s'exercer sur Chypre de l'extérieur ainsi que les tentatives faites pour intimider le peuple chypriote par l'emploi de la force entravent de plus en plus le rétablissement de conditions de vie normales dans l'île et compliquent encore le règlement de problèmes intérieurs qui concernent uniquement les Chypriotes.

87. Il ressort de ce qui précède que la condition sine qua non pour faire disparaître la tension qui règne dans la région de Chypre consiste avant tout à éliminer toute pression extérieure sur l'île, à mettre un terme à l'ingérence dans les affaires intérieures de la République, à empêcher les impérialistes de continuer à jouer avec le destin des Chypriotes.

88. L'Union soviétique, soucieuse de voir consolider la paix, a toujours soutenu et continue de soutenir la cause légitime de la République de Chypre, qui défend le droit qu'ont tous les Chypriotes — grecs ou turcs — de travailler paisiblement et de conso-

solidate their single State and the independence and sovereignty of Cyprus.

89. The Soviet Government has frequently stated that any attempt to settle the Republic's internal problems by means of armed interference from outside can only lead to a further aggravation of the situation in and around Cyprus. The Soviet Union has warned of the responsibility for serious consequences that may be incurred by an armed attack on Cyprus.

90. The Soviet Government, as everyone knows, has stated that in the event of aggression against the Republic of Cyprus the Soviet Union cannot remain indifferent to the threat of a military conflict which might blaze up near the southern frontiers of the Soviet Union and affect the security of our country and of States that are our friends and allies.

91. We may recall that in its statement of 16 August 1964 the Soviet Government said:

"The Soviet Union will continue to devote its efforts to ensuring that a peaceful solution is found to the Cyprus problem one which meets the interests of both the Greek and the Turkish community and the need to maintain the independence and territorial integrity of the Republic of Cyprus. If, however, events develop in a different direction, if the situation becomes more strained and if it comes to an invasion of Cypriot territory, the Soviet Union will not remain on the side-lines. In answer to the request of the Government of Cyprus and the personal request of President Makarios, the Soviet Government hereby states that if there is an armed foreign invasion of Cypriot territory, the Soviet Union will help the Republic of Cyprus to defend its freedom and independence against foreign intervention."

92. The situation in the Cyprus area can be normalized and the Cyprus question can be settled through observance of the decisions of the Security Council and strict adherence to the principles of the United Nations Charter.

93. It should be borne in mind that the most important element, common to all the Security Council's decisions on the Cyprus problem, is confirmation of the principle of non-intervention in the internal affairs of Cyprus and the need to respect its sovereignty.

94. This has been reflected in the repeated appeals of the Security Council to all States to refrain, in conformity with their obligations under the Charter, from any action or threat of action likely to worsen the situation in Cyprus or to endanger international peace. As we know, this appeal is contained in the Security Council resolutions of 4 March, 13 March and 9 August [S/5575, S/5603 and S/5868].

95. With regard to the Soviet Union's position on the dispatch of United Nations forces to Cyprus, it should be noted, first of all, that this position has been set forth repeatedly by the Soviet delegation at previous meetings of the Council, including the meetings of

lider leur Etat unitaire, de même que son indépendance et sa souveraineté.

89. Le Gouvernement soviétique a déclaré maintes fois qu'essayer de résoudre les problèmes intérieurs de Chypre par une intervention armée de l'extérieur ne peut qu'aggraver encore la situation à Chypre et dans la région. L'Union soviétique a souligné les dangereuses conséquences que peut avoir une attaque armée contre Chypre et les responsabilités qui en résultent.

90. On sait que le Gouvernement soviétique a précisé que, en cas d'agression contre la République de Chypre, l'URSS ne saurait demeurer indifférente devant la menace d'un conflit armé qui risque d'éclater près de nos frontières méridionales et de compromettre notre sécurité et celle des Etats qui sont nos amis et alliés.

91. Nous tenons à rappeler le passage suivant de la déclaration du Gouvernement soviétique en date du 16 août 1964:

"L'Union soviétique contribuera, comme par le passé, à la recherche d'une solution pacifique au problème de Chypre, qui réponde aux intérêts de la communauté grecque et de la communauté turque ainsi qu'au souci de maintenir l'indépendance et l'intégrité territoriale de la République de Chypre. Cependant, si les événements prenaient un autre cours, si la situation continuait à s'envenimer et qu'il en résulte une invasion du territoire de la République, l'Union soviétique ne se tiendrait pas à l'écart. Répondant à l'appel du Gouvernement chypriote et à celui que lui a adressé personnellement le président Makarios, le Gouvernement soviétique déclare qu'en cas d'invasion armée étrangère du territoire de la République, l'Union soviétique aidera la République de Chypre à défendre sa liberté et son indépendance contre l'intervention étrangère."

92. Le retour à la normale dans la région de Chypre et le règlement de la question de Chypre sont possibles si les décisions du Conseil de sécurité sont observées et si les principes de la Charte des Nations Unies sont rigoureusement respectés.

93. Il convient de rappeler la disposition essentielle, capitale, de toutes les décisions du Conseil sur la question de Chypre, à savoir la confirmation du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures de Chypre et la nécessité de respecter la souveraineté de la République.

94. C'est ainsi que le Conseil a invité plusieurs fois tous les Etats, conformément à leurs obligations aux termes de la Charte, à s'abstenir de toute action ou de toute menace d'action qui risquerait d'aggraver la situation à Chypre ou de mettre en danger la paix internationale. On sait que cet appel figure dans les résolutions du Conseil de sécurité en date des 4 et 13 mars et du 9 août 1964 [S/5575, S/5603 et S/5868].

95. Quant à la position de l'Union soviétique au sujet de l'envoi à Chypre d'une Force de l'ONU, il convient de rappeler tout d'abord que la délégation soviétique l'a exposée plus d'une fois, notamment aux séances du 4 mars et du 19 juin 1964. Cette position demeure

4 March and 19 June 1964. That Soviet position remains fully valid.

96. It is well known that the Soviet Union had in principle adopted a negative attitude towards the dispatch to Cyprus of any foreign forces, including forces of the United Nations, for reasons which, in order to save time, I do not intend to repeat now. I will simply refer my colleagues to statements made on the subject by the Soviet Union delegation at previous Security Council meetings.

97. Our position on the question of the use of United Nations forces in general to prevent or put an end to acts of aggression or to protect the sovereignty of a State victim of aggression was also set forth later in the well-known memorandum of the Government of the USSR of 10 July 1964 concerning "certain measures to strengthen the effectiveness of the United Nations in the safeguarding of international peace and security" [S/5811].^{7/}

98. An essential condition for recourse to such an extreme measure as the dispatch of United Nations forces must, in all circumstances, be strict observance of all provisions of the Charter relating to the use of force for the maintenance or restoration of international peace.

99. However, as we pointed out in detail in the Security Council on 4 March [1102nd meeting], in the case of the operations of United Nations forces on Cyprus not all provisions of the Charter were respected when the relevant decision was taken. Nevertheless, the Soviet Union did not oppose the adoption by the Security Council of the resolution of 4 March. It is also well known that we adopted this position in order to meet the wishes of the Republic of Cyprus, which considered that this resolution, despite its inadequacies, would help to forestall aggression against Cyprus and to protect the country's legitimate rights and interests.

100. Inasmuch as the Government of Cyprus deemed this necessary for the protection of its country's security and territorial integrity, the Soviet Union subsequently raised no objection to an extension of the stationing in Cyprus of the United Nations forces for a second period, until 26 September 1964 [S/5778]^{8/}, on the same conditions and in strict conformity with the Council resolution of 4 March.

101. It should be emphasized that, in following this course of action, the Soviet Union was also motivated by the fact that the Security Council resolution imposed no financial obligation on Members of the United Nations not supplying contingents to the United Nations forces on Cyprus.

102. In considering the present question of a further extension of the stationing of United Nations forces on Cyprus, the Security Council should bear in mind the need to respect the United Nations Charter and the interests of the country whose Government agreed to accept these forces on its territory and later agreed to an extension of their stationing on the island subject to specific conditions.

inchangée.

96. On sait en particulier que, par principe, l'Union soviétique s'est prononcée contre la proposition tendant à envoyer des troupes étrangères quelconques à Chypre, même des troupes des Nations Unies; pour gagner du temps, je ne répéterai pas les raisons qui ont motivé notre attitude, préférant renvoyer mes collègues aux déclarations précédentes de ma délégation.

97. Notre position sur la question générale de l'emploi de forces armées de l'ONU pour prévenir ou faire cesser des actes d'agression, ou pour protéger la souveraineté d'un Etat devenu victime d'une agression, a aussi été définie dans notre mémoire du 10 juillet dernier, intitulé "Mémoire du Gouvernement de l'URSS concernant certaines mesures de nature à renforcer l'efficacité de l'ONU dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationales" [S/5811]^{7/}.

98. La condition nécessaire du recours à une mesure aussi extrême que l'emploi de forces armées de l'Organisation des Nations Unies doit être en toute circonstance le strict respect de toutes les dispositions de la Charte relatives à l'emploi de la force en vue du maintien ou du rétablissement de la paix internationale.

99. Or, en ce qui concerne l'Opération de la Force des Nations Unies à Chypre, les dispositions de la Charte — comme nous l'avons indiqué en détail au Conseil le 4 mars [1102^{ème} séance] — n'ont pas toutes été respectées lorsqu'a été adoptée la résolution pertinente. Néanmoins, l'Union soviétique ne s'est pas opposée à ce que le Conseil adopte la résolution du 4 mars. On sait aussi que nous avons agi de la sorte pour répondre aux vœux de la République de Chypre, qui estimait que cette résolution, malgré tous ses défauts, aiderait à empêcher l'agression contre Chypre et à protéger les droits et intérêts légitimes de ce pays.

100. Le Gouvernement chypriote jugeant cette mesure indispensable pour assurer la sécurité et l'intégrité territoriale du pays, l'Union soviétique n'a pas non plus fait obstacle, par la suite, à la reconduction du mandat de la Force jusqu'au 26 septembre 1964 [S/5778]^{8/}, dans les mêmes conditions et en stricte conformité de la résolution du Conseil en date du 4 mars.

101. Il y a lieu de souligner tout particulièrement que, en agissant de la sorte, l'Union soviétique portait aussi du principe que les résolutions du Conseil de sécurité n'imposaient aucune obligation financière aux membres de l'ONU qui n'avaient pas envoyé de contingent à la Force des Nations Unies à Chypre.

102. Pour ce qui est de la prolongation de la présence de la Force des Nations Unies à Chypre, le Conseil de sécurité doit également se souvenir qu'il faut respecter la Charte des Nations Unies, ainsi que les intérêts du pays dont le gouvernement a accepté de recevoir ces troupes sur son territoire et qui a ensuite consenti à prolonger leur présence dans des conditions bien déterminées.

^{7/} Ibid., Supplément for July, August and September 1964.

^{8/} Ibid., Supplément for April, May and June 1964.

^{7/} Ibid., Supplément de juillet, août et septembre 1964.

^{8/} Ibid., Supplément d'avril, mai et juin 1964.

103. In this connexion we deem it necessary to draw the attention of Security Council members to the statement made by the Minister for Foreign Affairs of Cyprus, Mr. Kyprianou, concerning conditions for the extension of the stationing of United Nations forces in Cyprus, in which he clearly stated his Government's position, as follows:

"My Government has already indicated to the Secretary-General that we are prepared to accept the extension of the United Nations Force in Cyprus (UNFICYP) mandate for an additional three months' period on the basis of the terms of the resolution adopted by the Security Council on 4 March 1964." [1151st meeting, para. 14.]

With regard to the functions of the United Nations force on Cyprus, the Minister for Foreign Affairs made the following statement, in equally clear-cut terms:

"... the functions of UNFICYP, as we have all along understood them under the Security Council resolution of 4 March 1964, would be exercised in such a way as to respect at all times the sovereign rights and the authority of the Cyprus Government." [Ibid., para. 15.]

104. On the whole, then, the position of the Republic of Cyprus concerning the extension of the stationing of the United Nations Force on Cyprus for another three-month period rests on the premise that such an extension can be based only on observance of the provisions of the Security Council resolution of 4 March 1964.

105. That is absolutely correct. There can certainly be no extension of the stationing of the United Nations force on Cyprus save on the express condition that the arrangement envisaged in the Security Council resolution of 4 March will be fully respected, particularly with regard to the financing of United Nations operations in Cyprus and the functions of the United Nations Force.

106. In this connexion we wish to stress that we firmly oppose any broadening of the function of the United Nations Force as set out in the Council resolution of 4 March 1964.

107. It is quite obvious to us that this could not fail to lead to intervention in the internal affairs of the Republic of Cyprus. It is important to bear in mind that in the Security Council resolution of 4 March it is stated that it is the Government of Cyprus which has the responsibility for the maintenance and restoration of law and order in its country. From this it clearly follows that the provisions of the Security Council resolution concerning the function of the United Nations force—in the words of the resolution, "to contribute to the maintenance and restoration of law and order"—mean that the United Nations armed forces can act only in support of measures adopted for this purpose by the Government of Cyprus which, as the Government of a sovereign State, bears full responsibility for the maintenance and restoration of law and order in Cyprus.

108. It is equally clear that this co-operation must in no circumstances lead to demands by the United Nations armed forces that the Cyprus Government

103. A ce propos, il me paraît nécessaire d'appeler l'attention des membres du Conseil sur la déclaration que M. Kyprianou a faite au sujet des conditions du maintien de la Force des Nations Unies à Chypre. A cette occasion, le Ministre des affaires étrangères de Chypre a exposé nettement la position de son gouvernement. Il a souligné ce qui suit:

"Mon gouvernement a déjà fait savoir au Secrétaire général qu'il est prêt à accepter la prolongation du mandat de la Force des Nations Unies pour une nouvelle période de trois mois, sur la base des termes de la résolution que le Conseil a adoptée le 4 mars 1964." [1151ème séance, par. 14.]

S'agissant des fonctions de la Force des Nations Unies à Chypre, le Ministre des affaires étrangères de la République de Chypre a déclaré tout aussi nettement:

"Ses fonctions, telles que nous les avons toujours comprises d'après les termes de la résolution du Conseil de sécurité en date du 4 mars 1964, seront exercées dans le respect constant des droits souverains et de l'autorité du Gouvernement chypriote." [Ibid., par. 15.]

104. Dans l'ensemble, la position de la République de Chypre à l'égard de la reconduction de la Force des Nations Unies pour une nouvelle période de trois mois se fonde sur le strict respect des dispositions de la résolution du Conseil de sécurité en date du 4 mars 1964.

105. Cette position est parfaitement justifiée. En effet, la prorogation du mandat de la Force des Nations Unies à Chypre n'est possible que si l'on maintient en tout point les modalités prévues dans la résolution du Conseil de sécurité en date du 4 mars, notamment en ce qui concerne le financement de l'opération des Nations Unies à Chypre et les fonctions de la Force des Nations Unies.

106. Nous voulons souligner à ce propos que nous nous opposons catégoriquement à tout élargissement des fonctions de la Force telles que les définit la résolution du 4 mars.

107. Il nous paraît évident qu'un tel élargissement entraînerait inmanquablement une ingérence dans les affaires intérieures de la République de Chypre. Il importe d'indiquer que, aux termes de la résolution du 4 mars, c'est le Gouvernement chypriote qui est responsable du maintien et du rétablissement de l'ordre public dans le pays. Il n'y a donc aucun doute quant au sens des dispositions de la résolution du Conseil consacrées aux obligations de la Force des Nations Unies, qui doit "contribuer au maintien et au rétablissement de l'ordre public"; cela signifie que les troupes de l'ONU ne peuvent qu'aider à exécuter les mesures appropriées prises dans ce domaine par le Gouvernement chypriote, auquel incombe, en sa qualité de gouvernement d'un Etat souverain, la pleine responsabilité du maintien et du rétablissement de l'ordre public dans l'île.

108. Il est tout aussi évident que ce genre de coopération ne permet en aucune manière à la Force des Nations Unies de réclamer que le Gouvernement chy-

should fulfil conditions which that Government does not consider necessary or appropriate. Any infringement or limitation of the rights of the Government of the Republic of Cyprus—a sovereign State Member of the United Nations equal in rights—in any matter relating to the security of its country or the maintenance of internal law and order is inadmissible.

109. In this connexion it should not be forgotten that the functions of the United Nations forces must consist, first of all, in protecting Cyprus from any foreign threat. Indeed, it is obvious to any impartial observer that if there were no threat of foreign intervention or aggression against Cyprus the question of sending United Nations forces to Cyprus would not have arisen at all.

110. The duty of the Security Council, as the principal organ of the United Nations vested with responsibility for the maintenance of international peace and security, has been and is to protect the national independence and the territorial inviolability and integrity of Cyprus and respect for the sovereignty of Cyprus, a Member of the United Nations with full rights as such.

111. The Soviet Union has advocated and continues to advocate resolutely that the Security Council should protect the Republic of Cyprus from aggression and prevent and put a stop to any foreign intervention in the affairs of that small State.

112. These are the observations which the Soviet delegation has deemed it necessary to make at the present stage in the consideration of the Secretary-General's report.

113. In order to save time, if there is no objection I am prepared, without establishing any precedent, to forgo consecutive interpretation into English and French.

114. In my capacity as PRESIDENT, I give the floor to the next speaker who, according to my list is the representative of Cyprus.

115. Mr. KYPRIANOU (Cyprus): In the course of the debate in the Security Council on 11 September 1964 [1146th meeting], I undertook not to follow in the footsteps of the representative of Turkey and lower the standards of this debate. I intend to follow the same course now.

116. The representative of Turkey lost his temper, although he had all last night and this morning at his disposal to calm down. One loses his temper, especially in opening the debate, as he did today, only when one finds no arguments to use. He has resorted to personal attack, but I shall not do him the compliment of returning any personal attack. I shall deal only with certain of the matters that he raised.

117. Not only was his whole speech today not constructive, but it also proved to be very provocative. He tried to collect expressions which he and his predecessor had used in various speeches in the past in order to defame the Government of Cyprus since December 1963. He used an objectionable tone and manner to attack the Government of Cyprus, without, of course, being in a position to offer anything constructive. He further tried to attack me personally. He

prévoit se conforme à des conditions qui ne lui paraissent ni nécessaires ni appropriées. Il serait inadmissible de restreindre ou de limiter les droits du Gouvernement de la République de Chypre, Etat souverain Membre de l'ONU, pour tout ce qui a trait à la sécurité du pays, de même qu'au maintien de l'ordre intérieur et de la légalité.

109. Il ne faut pas oublier que les fonctions de la Force des Nations Unies doivent consister avant tout à protéger la sécurité de Chypre contre les menaces de l'extérieur. De fait, tout observateur impartial constatera que s'il n'y avait pas eu de menace d'intervention et d'agression étrangères contre Chypre il n'aurait même pas été question d'envoyer une Force des Nations Unies dans ce pays.

110. Le Conseil de sécurité, principal organe des Nations Unies chargé du maintien de la paix et de la sécurité internationales, a, comme par le passé, le devoir d'assurer l'indépendance nationale, l'intégrité territoriale et l'inviolabilité de Chypre, de garantir le respect de la souveraineté de cet Etat Membre à part entière de l'Organisation des Nations Unies.

111. L'Union soviétique insiste, comme par le passé, pour que le Conseil de sécurité protège la République de Chypre contre l'agression, pour qu'il empêche et arrête toute ingérence étrangère dans les affaires de ce petit pays.

112. Voilà les observations que la délégation soviétique jugeait nécessaire de formuler au stade actuel de l'examen du rapport du Secrétaire général.

113. Je suis prêt, pour gagner du temps, et s'il n'y a pas d'objection, à renoncer à l'interprétation consécutive de mon intervention en anglais et en français, sans que cela crée un précédent.

114. En tant que PRESIDENT, je donne maintenant la parole à l'orateur suivant, qui est le représentant de Chypre.

115. M. KYPRIANOU (Chypre) [traduit de l'anglais]: Au cours du débat au Conseil de sécurité, le 11 septembre [1146^{ème} séance], je me suis engagé à ne pas suivre l'exemple du représentant de la Turquie et à ne pas rabaisser le niveau du débat. J'entends bien, aujourd'hui, tenir cet engagement.

116. Le représentant de la Turquie s'est départi de son calme, bien qu'il ait eu toute la nuit et toute la matinée pour se rasséréner. Si l'on s'emporte, surtout en ouvrant le débat, comme il l'a fait aujourd'hui, c'est parce qu'on est à court d'arguments. Il a eu recours à des attaques personnelles, mais je ne lui ferai pas l'honneur de lui répondre de la même façon. Je me bornerai à parler de certaines des questions qu'il a soulevées.

117. Tout le discours du représentant de la Turquie a été non seulement peu constructif, mais extrêmement provoquant. Le représentant de la Turquie s'est ingénié à reprendre toute une série d'expressions, déjà utilisées par lui-même et son prédécesseur dans un certain nombre de discours depuis décembre 1963, pour diffamer le Gouvernement chypriote. Il a attaqué le Gouvernement de Chypre sur un ton et d'une manière des plus répréhensibles, sans pouvoir avancer, natu-

invented the amusing story, if I may say so, that I am personally responsible for the Turkish air attack on Cyprus. May I remind him that, fortunately, I am not the Foreign Minister of Turkey.

118. Then he tried again to present an excuse for the bombings. Although in his original statement, made in the effort to present an excuse, he used terms such as "limited police action", today he used another term, and said that it was of course natural that civilian populations would suffer when there are large-scale operations. Therefore, today he admits that their attacks on Cyprus were large-scale operations.

119. The representative of Turkey said that it was not true that the Turkish aircraft did not aim at military targets. Yesterday I gave the picture of what happened. I myself am not in a position to say whether or not they aimed at military targets. I simply drew certain conclusions, as any logical man would have done when he saw the results of those bombings. The fact that in the course of those bombings an armoured car and a boat were hit does not mean that the Turkish aircraft were aiming at military targets, because they also hit hospitals, churches and houses, they killed civilians, they bombed towns—women and children were maimed and killed.

120. What I endeavoured to point out yesterday was that the Turkish air force, with its reputed ability and having the time at its disposal to choose unprotected targets, could not logically have hit all those civilian targets and innocent people unless it aimed at them.

121. The representative of Turkey said in his attempt to excuse the bombings, that they were aimed at military targets. But even if that were so, it still is no excuse. Who gave Turkey the right to bomb military targets in Cyprus? Did the Security Council give that right to Turkey? Has the Security Council ever appointed Turkey the policeman over Cyprus and in Cyprus? Cyprus is not an artificial State, as the representative of Turkey tried to point out. Cyprus became an independent State, perhaps under certain treaties, but since then Cyprus has become a Member of the United Nations, and Cyprus exists as an independent State by virtue of being a Member of the United Nations on an equal basis, the same as any other State. Many countries, as the representative of Greece pointed out earlier, have become independent as a result of certain arrangements, and many countries have taken shape as a result of various arrangements, including Turkey. Yet we accept Turkey as an equal Member of the United Nations. It is on exactly the same basis that we should be accepted.

122. It is not agreements that gave Cyprus the right to be an independent country, it is the demand of our century that gave Cyprus that right, it is the demand of its people that gave Cyprus that right; it is the demand of world conscience that gave

rellement, aucun argument constructif. En outre, il a cherché à m'attaquer personnellement. Il a inventé cette histoire amusante, si je puis dire, selon laquelle je serais personnellement responsable de l'attaque aérienne turque contre Chypre. Puis-je lui rappeler que je ne suis heureusement pas Ministre des affaires étrangères de Turquie?

118. Il a ensuite essayé de trouver des excuses aux bombardements. Bien que, dans sa première déclaration, où il s'était efforcé de trouver une excuse, il ait employé des termes tels qu' "opération de police de portée restreinte", il a utilisé aujourd'hui une autre expression, en disant qu'il était, bien entendu, inévitable que les populations civiles souffrent au cours d'opérations de grande envergure. Il reconnaît donc aujourd'hui que les attaques turques contre Chypre ont été des opérations de grande envergure.

119. Le représentant de la Turquie a dit qu'il n'était pas vrai que les avions turcs n'aient pas visé des objectifs militaires. Hier, j'ai décrit ce qui s'est passé. Je ne suis pas moi-même en mesure de dire si ces avions ont visé ou non des objectifs militaires. J'ai simplement tiré certaines conclusions, comme l'aurait fait toute personne de bon sens après avoir vu les effets de ces bombardements. Le fait qu'au cours de ces bombardements une voiture blindée et un bateau aient été touchés ne signifie pas que les avions turcs visaient des objectifs militaires, car ils ont également atteint des hôpitaux, des églises, des maisons, ont tué des civils, ont bombardé des villes, ont blessé et tué des femmes et des enfants.

120. Ce que j'ai cherché à montrer hier, c'était que l'aviation turque, avec son habileté bien connue et ayant tout le temps voulu pour choisir des cibles non protégées, ne pouvait atteindre tous ces objectifs civils et toutes ces personnes innocentes à moins de les avoir visés.

121. Le représentant de la Turquie a dit, pour essayer d'excuser les bombardements, qu'on avait visé des objectifs militaires. Mais, même s'il en a été ainsi, il n'y a là aucune excuse. Qui a donné à la Turquie le droit de bombardier des objectifs militaires à Chypre? Le Conseil de sécurité lui a-t-il donné ce droit? A-t-il chargé la Turquie de faire la police à Chypre? Chypre n'est pas un Etat artificiel, comme le représentant de la Turquie a cherché à l'indiquer. Chypre est devenu un Etat indépendant, peut-être au titre de certains traités, mais, depuis lors, il est devenu Membre de l'Organisation des Nations Unies et il existe comme Etat indépendant parce qu'il est Membre de l'Organisation, où il se trouve sur un pied d'égalité, comme tout autre Etat. De nombreux pays, comme l'a fait remarquer le représentant de la Grèce, sont devenus indépendants à la suite de certains accords, et de nombreux pays ont pris forme à la suite également de certains accords, comme c'est le cas de la Turquie. Nous acceptons la Turquie comme Membre de l'ONU égal à tout autre. C'est ainsi exactement que l'on doit nous accepter.

122. Ce ne sont pas des accords, ce sont les exigences de notre siècle qui ont donné à Chypre le droit d'être un pays indépendant; ce sont les exigences de son peuple qui ont donné à Chypre ce droit; ce sont les exigences de la conscience nationale qui ont donné

Cyprus the right to be an independent country and to be admitted into the United Nations as an equal and sovereign State.

123. The representative of Turkey in the course of his speech at the 1151st meeting tried to make a fuss about a statement which I made in the course of an earlier debate by saying that, after all, we have the statement of the representative of Cyprus that constitutions are not to be served, but constitutions are to serve. And he went on further to say that in the same spirit, therefore, he presumed that it is the view of the Cyprus Government that agreements are to serve and not to be served. His presumption was quite right. Neither constitutions nor agreements of any sort are signed or are entered into in order to be served. Constitutions and agreements are made in order to serve the people.

124. The representative of Turkey yesterday tried again to speak of the Treaty of Alliance of 1960, and he tried to say that the existence in Cyprus of the Turkish contingent was legitimate because in his Government's view the Treaty of Alliance still exists as a valid document.

125. I have often dealt with this question of the Treaty of Alliance. But what is amazing is this: that even for argument's sake, even if we suppose that the Turkish Government's position were correct, that the Treaty of Alliance is valid, then what is the excuse for the Turkish Government in not acting in accordance with that Treaty? The Turkish Government on the one hand says: "The Treaty of Alliance is valid but we do not act in accordance with that Treaty; we refuse to order our troops into barracks"—as is very clearly stated in the agreements entered into in implementing that Treaty. And on the other hand they say that the Treaty is valid. The Turkish Government says: "We have the right to deploy our forces wherever we like, contrary to that Treaty." And yet the Cyprus Government does not have the right to nullify that Treaty. They say that the Treaty of Alliance is valid, and yet they have never obeyed any orders of the Tripartite Headquarters under the Treaty of Alliance.

126. I said yesterday that all those violations of the Treaty of Alliance resulted in my Government's irrevocable decision to declare this Treaty as terminated. But for the Turkish Government to continue to talk, as I stated yesterday, of a Treaty of Alliance after the air attacks on Cyprus in early August makes, if I may use the phrase, sheer nonsense of any concept of alliance.

127. In his polemics today the representative of Turkey referred again to the so-called economic blockade. I took enough of the Council's valuable time to explain at quite some length at the 1151st meeting what the whole story was, and I proved to the Council, in my submission, that although there have been difficulties in the past with regard to the supply of certain types of foodstuffs and materials only to certain self-restricted Turkish areas—three in number—and although I took the Council's time to explain all these things in detail, quoting statements from United Nations representatives and giving as much information as we have at our disposal, yet the Turkish representative, after the proposal made

à Chypre le droit d'être un pays indépendant et d'être admis à l'Organisation des Nations Unies en tant qu'Etat souverain égal à tout autre.

123. Dans le discours qu'il a prononcé à la 1151^{ème} séance, le représentant de la Turquie a cherché à tourner en dérision une déclaration que j'avais faite au cours d'un débat antérieur en disant qu'on avait entendu dire, après tout, au représentant de Chypre que les constitutions ne sont pas faites pour être servies mais pour servir. Il a ajouté qu'il pensait par conséquent que le Gouvernement de Chypre estimait aussi que les accords sont faits pour servir, et non pour être servis. Son hypothèse était tout à fait exacte. Ni les constitutions ni les accords de quelque sorte que ce soit ne sont signés ou conclus pour être servis. Les constitutions et les accords sont faits pour servir les peuples.

124. Le représentant de la Turquie a cherché de nouveau, hier, à parler du Traité d'alliance de 1960 et il s'est efforcé de soutenir que la présence à Chypre du contingent turc était légitime parce que le Traité d'alliance, de l'avis de son gouvernement, conserve sa validité.

125. J'ai souvent parlé de cette question du Traité d'alliance. Mais voici ce qui est stupéfiant: à supposer que, comme le prétend le Gouvernement turc, le Traité d'alliance soit valable, quelle est alors l'excuse dont le Gouvernement turc peut se servir pour ne pas se conformer à ce traité? Le Gouvernement turc dit: "Le Traité d'alliance est valable, mais nous ne voulons pas nous y conformer et nous refusons de renvoyer nos troupes dans leurs casernes." C'est là ce qu'imposent les accords qui ont été conclus pour l'application du traité. Tout en soutenant que le traité est valable, le Gouvernement turc dit qu'il a le droit de déployer ses forces où bon lui semble, contrairement aux dispositions du traité, mais le Gouvernement chypriote n'aurait pas le droit de dénoncer ce traité. Les Turcs affirment que le Traité d'alliance est valable et cependant, en décembre, ils n'ont obéi à aucun des ordres donnés par le quartier général tripartite en vertu de ce traité d'alliance.

126. J'ai dit, hier, que toutes ces violations du Traité d'alliance ont amené mon gouvernement à sa décision irrévocable de dénoncer ce traité. Le fait que le Gouvernement turc continue de se référer, comme je l'ai dit hier, au Traité d'alliance, après les attaques aériennes contre Chypre du début du mois d'août, réduit à une absurdité — si je puis dire — toute notion d'alliance.

127. Dans sa diatribe d'aujourd'hui, le représentant de la Turquie a de nouveau fait allusion au prétendu blocus économique. J'ai suffisamment pris du temps précieux des membres du Conseil, à la 1151^{ème} séance, pour expliquer quelque peu longuement ce qu'il en était. J'ai montré quelles difficultés il y avait eu par le passé quant à la fourniture de certains genres de denrées alimentaires et d'autres articles en ce qui concerne uniquement certaines zones turques volontairement fermées, au nombre de trois. Et, bien que j'aie pris beaucoup de temps pour expliquer tout cela en détail, en citant des déclarations de représentants des Nations Unies et en fournissant tous les renseignements dont nous disposons, le

by the President of Cyprus to lift even those limited restrictions on the self-restricted Turkish areas, came up again with the same subject.

128. I would ask the representative of Turkey to read my speech of yesterday on this question carefully and he will find all the answers. I wish only to inform the Council that a ship from Turkey arrived at Famagusta today, bringing supplies from Turkey, and that my Government has allowed these supplies to go in to the island for the Kokkina area free of import duty. The amount involved was £12,000.

129. The representative of Turkey tried to present the Tylliria fighting again in a different context, and he spoke of the area as if it was a Turkish area. He said that it was after the fighting in the Tylliria area that the Turkish Government decided to go into action in self-defence.

130. I am not aware of any laws, internationally accepted, that would justify such an action. In short, as I pointed out yesterday, the Tylliria fighting was started by the Turkish terrorists in the effort to extend the area under their control for the purpose of pursuing the policy of the partition of Cyprus. That this policy of partition of Cyprus is still the policy of the Turkish Government was clearly seen yesterday from the speech of the representative of Turkey in trying to misinterpret the terms of reference of the United Nations Force in Cyprus as laid down by the Security Council resolution of 4 March 1964.

131. The distinguished representative of Turkey—although it may sound rather odd to continue to refer to him in that way, considering the names he chose to call me and after all the attacks he tried to make on me today, I shall still continue to do so—referred again to the question of the strengthening of the defence of Cyprus and the increase of the armed forces. Other speakers also made reference to that subject.

132. By what logic could anyone, and in particular Turkey, ask Cyprus to give up the effort of strengthening its defences in the light of what happened in August and in the light of the continued threats of aggression and invasion of Cyprus? We are small, but I think we have the same rights as everybody else. The least right we have is that we are entitled to defend ourselves.

133. There has been much talk of the so-called danger to the Turkish community in Cyprus, in the light of the fact that the defences of the Cyprus Government have been strengthened. In fact, the Turkish representative tried to make a comparison earlier on by saying what happened in Cyprus as a result of the bombings could not be compared—and may I use his expression—"with the genocidal crime perpetrated against the villages of the Tylliria region."

134. I am not aware of any casualties in villages in that area. I think there have been none; no villages

représentant de la Turquie est revenu à la charge, et cela après que le Président de Chypre eut proposé de lever jusqu'aux restrictions limitées appliquées à ces zones turques qui se sont volontairement fermées.

128. Je demanderai au représentant de la Turquie de lire attentivement, sur ce sujet, mon discours d'hier: il y trouvera toutes les réponses voulues. Je veux seulement informer le Conseil qu'un navire venant de Turquie et en apportant des approvisionnements est arrivé aujourd'hui à Famagouste et que mon gouvernement a donné l'autorisation de débarquer ces approvisionnements en franchise pour qu'ils soient acheminés sur la zone de Kokkina. Il y en a pour une valeur de 12 00 livres.

129. Le représentant de la Turquie a essayé de présenter de nouveau de manière tendancieuse les combats de Tylliria, et il a parlé de cette région comme si elle était territoire turc. Il a dit que c'était à la suite des combats de la zone de Tylliria que le Gouvernement turc avait décidé d'agir en usant de son droit de légitime défense.

130. Je n'ai connaissance d'aucun principe de droit international qui puisse justifier cette action. En bref, comme je l'ai souligné hier, les combats de Tylliria ont été déclenchés par les terroristes turcs, dans le cadre des efforts visant à étendre la zone sous leur contrôle aux fins de la politique de partage de Chypre. Il est évident, après le discours d'hier du représentant de la Turquie, où il s'est ingénié à déformer le mandat de la Force des Nations Unies à Chypre, fixé par la résolution du 4 mars 1964 du Conseil de sécurité, que cette politique de partage de Chypre est toujours la politique du Gouvernement turc.

131. Le distingué représentant de la Turquie — et je continuerai à l'appeler ainsi, bien qu'il puisse sembler étrange que je le fasse, étant donné les qualificatifs dont il m'a gratifié et les attaques qu'il a lancées contre moi aujourd'hui — a parlé de nouveau de la question du renforcement de la défense de Chypre et de l'accroissement de ses forces armées. D'autres orateurs ont également évoqué cette question.

132. En vertu de quelle logique, un pays, et en particulier la Turquie, pourrait-il demander à Chypre de renoncer à renforcer ses moyens de défense, après les événements du mois d'août et compte tenu des menaces continues d'agression et d'invasion qui pèsent sur Chypre? Nous sommes un petit pays, mais je crois que nous avons les mêmes droits que quiconque. Et le droit de légitime défense est le plus élémentaire de ces droits.

133. On a beaucoup parlé d'un prétendu danger que courrait la communauté turque de Chypre à la suite du renforcement par le Gouvernement de Chypre de ses moyens de défense. Le représentant de la Turquie a même essayé de faire une comparaison, en disant que les effets des bombardements ne pouvaient se comparer — pour reprendre ses propres termes — "avec le génocide perpétré dans les villages de la région de Tylliria".

134. A ma connaissance, il n'y a pas eu de victimes dans les villages de cette région. Je crois qu'il n'y en

were attacked. The whole operation was purely a military operation after provocation, undertaken by the security forces in their duty and responsibility to prevent the expansion of Turkish terrorist control over an area in Cyprus, the sole aim of which was a de facto partition of the country. This is the idea of partition that the representative of Turkey tried yesterday to inject into the interpretation of the terms of reference of the UNFICYP—that is to say, his own interpretation.

135. The Turkish representative yesterday, in rejecting the magnanimous—I think it is the correct word—plan for the pacification of the country submitted to the Security Council by the President of Cyprus, said, among other things, that the Turks do not require any protection from the Greeks, in fact, that they want protection from the Greeks, that the Turks are in danger from the Greeks. That is why he said that they are not prepared to demolish what he called "their defensive fortifications". I could furnish the representative with very long lists of Turks who have already sought the protection of the Cyprus police, and I say the Cyprus police although I know that he dislikes the term very much.

136. The Turks in Cyprus need protection, and what we offered to do is to protect them under the observation of the United Nations. Would we be prepared to make such an offer if we had any sinister plans, as the representative of Turkey said, at their expense and against them? We wish to have the whole world as witnesses: the Security Council, the Secretary-General and the United Nations.

137. We offered to rehabilitate the Turks and finance them in that effort. The Turkish representative tried to quote a statement which a Minister of the Cyprus Government was supposed to have made, to the effect that some Turks would not find their houses if they went back, in case the houses had been destroyed in their own villages. But this is precisely the meaning of economic assistance in that respect—to help them rebuild their homes. The Turkish representative did not see fit to welcome the suggestion. He did not think it fit to say: "Let the Turks go back to their villages", because the Turkish Government's policy is to have the Turks in certain areas. They do not want them to live in peace where they have been used to living for years and years.

138. The Turks in Cyprus need protection, those Turks who would like to go back to their villages and be liberated from the concentration camps erected by Turkish diplomacy and Turkish policy. We are ready to give that protection under the observation of the United Nations. We are ready to help them to go back to their peaceful lives.

139. When we spoke of financial assistance, the Turkish representative thought it fit to say: "give them what they already are entitled to". Well, we have been giving to many people what they have been entitled to. He said that the Cypriot Government does not pay Turkish Cypriot pensioners, but I can tell him that 560 Turkish Cypriot government pensioners, irrespective of their residence, regularly

a pas eu; aucun village n'a été attaqué. Il ne s'est agi que d'une opération militaire que les forces de sécurité ont entreprise, à la suite de provocations, pour empêcher — ce qui était leur droit et leur devoir — les terroristes turcs d'étendre leur contrôle sur toute une région de Chypre, pour un partage de facto du pays. C'est cette idée de partage que le représentant de la Turquie a essayé hier de glisser dans le mandat de la Force des Nations Unies à Chypre, en interprétant ce mandat à sa manière.

135. Hier, le représentant de la Turquie a dit, entre autres choses, en rejetant le plan de pacification généreux — j'emploie ce terme parce que je le crois juste — présenté au Conseil de sécurité par le Président de Chypre, que les Turcs n'ont pas besoin de la protection des Grecs, que ce qu'ils veulent c'est être protégés contre les Grecs, et que les Turcs sont en danger devant les Grecs. C'est pourquoi, a-t-il dit, ils ne sont pas disposés à démanteler ce qu'il a appelé "leurs fortifications de défense". Je pourrais remettre au représentant de la Turquie une très longue liste de Turcs qui ont déjà demandé la protection de la police de Chypre, et je dis "la police de Chypre" tout en sachant qu'il aime fort peu cette expression.

136. Les Turcs de Chypre ont besoin de protection, et ce que nous avons proposé c'est de les protéger sous une surveillance des Nations Unies. Serions-nous disposés à faire une pareille proposition si nous avions, comme l'a dit le représentant de la Turquie, de sinistres intentions à leur égard? Nous voulons prendre le monde entier à témoin: le Conseil de sécurité, le Secrétaire général et les Nations Unies.

137. Nous avons offert d'aider les Turcs à se relever et de les assister financièrement à cet effet. Le représentant de la Turquie a tenu à citer une déclaration qu'aurait faite un ministre du Gouvernement de Chypre, selon laquelle certains Turcs ne trouveraient plus de maisons s'ils rentraient chez eux, dans le cas où les maisons auraient été détruites dans leurs villages. Mais c'est là précisément la raison d'être d'une assistance financière — les aider à reconstruire leurs foyers. Le représentant de la Turquie n'a pas jugé bon d'accueillir favorablement cette suggestion. Il n'a pas jugé bon de dire: "Les Turcs doivent rentrer dans leurs villages", parce que la politique du Gouvernement turc est de concentrer les Turcs dans certaines régions. Il ne veut pas les voir vivre paisiblement là où ils ont vécu tant d'années.

138. Les Turcs de Chypre, ceux qui désirent retourner dans leurs villages et être libérés des camps de concentration dressés par la diplomatie et la politique turques ont besoin de protection. Nous sommes prêts à leur offrir cette protection sous la surveillance des Nations Unies. Nous sommes prêts à les aider à reprendre leur vie paisible.

139. Lorsque nous avons parlé d'une assistance financière, le représentant de la Turquie a jugé bon de dire: "Donnez-leur ce à quoi ils ont déjà droit." Je répondrai que nous donnons à bien des gens ce qui leur est dû. Il a dit que le Gouvernement chypriote ne versait pas les pensions des Chypriotes turcs, mais je peux lui répondre que 560 Chypriotes turcs, pensionnés de l'Etat, reçoivent toujours régulièrement

receive their pensions even today, which amounts to £160,000 sterling annually.

140. It is not hard for me to admit that there are difficulties in the present situation in Cyprus. Naturally there are difficulties. When the United Nations or when the Cyprus police or when Government officials try to go into a certain area to perform their duties and they are obstructed by the Turkish terrorists—in fact some United Nations officials were obstructed from going into Kokkina to deliver food supplies the other day—there are bound to be difficulties. It is in the interests of peace and for the purpose of removing all these difficulties and of restoring normal conditions that the President made his proposals.

141. Then the question of the amnesty again was not accepted by the Turkish representative. Nothing in fact was accepted. The whole world has commented favourably upon those proposals. The Turkish representative, however, felt that they are not worth-while considering. It might be too much for me to say that the Turkish Government wishes the Turks in Cyprus to suffer. It might have been too much for me to say that, but what I can, in all sincerity and in all objectivity, say is that the Turkish Government would not mind seeing those people suffer if that serves its own policy and if it is in pursuance of its own purposes.

142. When the Turkish representative yesterday commented upon the assumptions contained in paragraph 232 of the report of the Secretary-General [S/5950], he said that in connexion with sub-paragraph (b), the question of the removal of fortifications and armed forces, that should not happen because that would not allow the Turks to have the possibility of effective resistance. Our offer is the removal of all the fortified positions, both those of the Government and those of the terrorists, throughout the country for the purpose of the return to normal conditions, and of ensuring and securing freedom of communication and movement throughout the island. I wonder whether the Turkish representative considered as defensive arrangements for the Turkish minority the positions held by the Turkish contingent on the Kyrenia Road or on the St. Hilarion mountain.

143. The Turkish representative tried to distort once more the picture with regard to our intentions towards the United Nations, and he referred to a statement allegedly made by General Thimayya, according to which General Grivas is supposed to have said that the United Nations presence in Cyprus is a nuisance. I can inform the Turkish representative that General Thimayya has denied that he ever made such a statement, but that is simply for the record.

144. May I again remind members of the Security Council that it is we, the Cyprus Government, who have sought to come to the United Nations. It is Cyprus that struggled hard, very hard indeed, to come to the Security Council. We were continuously under pressure, under intimidation, and under blackmail not to come to the United Nations, but we did come to the United Nations because we trust the

leur pension, quel que soit leur lieu de résidence, et que cela représente une somme annuelle de 160 000 livres.

140. Il ne m'est pas difficile de reconnaître qu'il y a actuellement à Chypre de nombreuses difficultés. Il y a bien sûr des difficultés. Lorsque les Nations Unies, la police de Chypre ou des fonctionnaires du gouvernement essaient de se rendre en certains points pour s'acquitter de leurs fonctions et que les terroristes turcs les en empêchent — en fait, certains fonctionnaires des Nations Unies n'ont pu se rendre à Kokkina, l'autre jour, pour y livrer les vivres — il est bien évident qu'il y a des difficultés. C'est dans l'intérêt de la paix, pour éliminer ces difficultés et pour rétablir une situation normale que le Président a fait ses propositions.

141. L'offre d'une amnistie n'a pas non plus été acceptée par le représentant de la Turquie. Rien en fait n'a été accepté. Le monde entier a commenté favorablement ces propositions. Mais le représentant de la Turquie a jugé qu'elles ne méritent même pas d'être examinées. Je n'irai pas jusqu'à dire que le Gouvernement turc veut faire souffrir les Turcs de Chypre. Ce serait peut-être exagéré de ma part de le prétendre, mais ce que je puis dire, en toute franchise et en toute objectivité, c'est que le Gouvernement turc ne voit pas d'inconvénient à ce qu'ils souffrent si cela sert sa politique et l'aide à réaliser ses objectifs.

142. Lorsque le représentant de la Turquie a commenté hier les hypothèses formulées au paragraphe 232 du rapport du Secrétaire général [S/5950], il a dit, en ce qui concerne l'alinéa b, relatif au démantèlement des fortifications et à leur évacuation, qu'il ne saurait en être question, car cela priverait les Turcs de toute possibilité de résistance effective. Nous proposons le démantèlement de toutes les positions et de toutes les installations fortifiées, tant du côté gouvernemental que du côté des terroristes, dans tout le pays, pour rétablir des conditions normales et pour assurer et garantir la liberté de communication et de mouvement dans l'ensemble de l'île. Je me demande si le représentant de la Turquie considère les positions occupées par le contingent turc sur la route de Kyrenia ou sur la montagne Saint-Hilarion comme des moyens de défense de la minorité turque.

143. Le représentant de la Turquie a essayé une fois de plus de dénaturer nos intentions à l'égard des Nations Unies, et il a parlé d'une déclaration qu'aurait faite le général Thimayya, suivant laquelle le général Grivas aurait dit qu'à Chypre les envoyés des Nations Unies sont des gêneurs. Je puis informer le représentant de la Turquie que le général Thimayya a nié avoir jamais rien dit de tel. Je tenais à faire cette mise au point.

144. Je désire rappeler de nouveau aux membres du Conseil de sécurité que c'est nous, le Gouvernement chypriote, qui avons tenu à porter la question devant l'Organisation des Nations Unies. C'est Chypre qui a insisté, beaucoup insisté, pour porter la question devant le Conseil de sécurité. On nous a soumis à des pressions constantes, à des manœuvres d'intimidation, à un véritable chantage, pour nous empêcher de nous

145. In his endeavour completely to distort the picture, the Turkish representative even referred to an attack which I am supposed to have made on the Secretary-General. I would be most happy if somebody would tell me when I made that attack. I had only praise for the Secretary-General, and I still have nothing but praise and admiration for all his efforts.

146. Then the Turkish representative said that I even attacked the Security Council. Where did he find that? It is true that I expressed the indignation and bitterness that the people of Cyprus felt at the stand taken by certain members of the Security Council. That is not an attack on the Security Council.

147. Then, what is worse, he found an opportunity to say that the Security Council had never condemned the air attacks on Cyprus. I would request him to read paragraph 1 of the resolution of 9 August 1964 [S/5868]. I would request him to read the speeches made by the representatives around this table in the course of these debates. But it is obvious that he said that, not because he does not know of these things, but because of the intentions of the Turkish Government. It is perhaps for the same reason that the Turkish Foreign Minister, Mr. Erkin, before the National Assembly in Ankara, stated that "we arranged so well the question on the diplomatic level"—the question, that is, of the bombings—"that we did not draw any censure". In my judgement, and in my submission, the Turkish Government stands condemned in this Council for those acts, which have been brutally perpetrated against Cyprus in violation of the Charter and in violation of all the resolutions of the Security Council. If I were in the position of the Turkish representative, quite honestly and quite sincerely, I would not have the audacity to come before you today and try to distort the picture to such an extent and, after having done that, to resort to personal attacks.

148. We are at the moment at such a stage that my Government has resolved, in its effort to contribute to the maximum possible to the restoration of peace and normal conditions in the country, to take certain decisions. The whole world, except Turkey, has welcomed those decisions. The Secretary-General, in the addendum dated 15 September to his report stated:

"I welcome President Makarios' suggestions as an important step toward reducing current tensions and enabling UNFICYP, with the co-operation of the Cyprus Government"—may I stress that again, "with the co-operation of the Cyprus Government" because there is a Cyprus Government which is participating with your permission in this debate today—"to carry out effectively its mandate of endeavouring to prevent a recurrence of fighting and contributing to the maintenance and restoration of law and order and to a return to normal conditions on the island. I have asked my Special Representative and the Force Commander to take up immediately with the Cyprus Government the implementation of these proposals."

adresser aux Nations Unies, mais nous sommes venus devant elles, parce que nous avons confiance en elles.

145. Acharné à déformer complètement les faits, le représentant de la Turquie a même dit que je m'en serais pris au Secrétaire général. Je voudrais bien que l'on me dise quand je l'ai critiqué. Je n'ai fait que louer le Secrétaire général et le fais encore; tous ses efforts ne m'inspirent que des louanges et de l'admiration.

146. Le représentant de la Turquie a dit aussi que j'avais même critiqué le Conseil de sécurité. Où a-t-il vu cela? Il est vrai que j'ai exprimé l'indignation et l'amertume qu'a causées au peuple de Chypre l'attitude de certains membres du Conseil de sécurité; mais ce n'était pas là critiquer le Conseil lui-même.

147. Ensuite, ce qui est pis, il a trouvé le moyen de dire que le Conseil de sécurité n'avait jamais condamné les attaques aériennes contre Chypre. Je le prie donc de relire le paragraphe 1 de la résolution du 9 août 1964 [S/5868]. Je le prie également de lire les discours qui ont été prononcés au cours du débat par les représentants qui se trouvent réunis autour de cette table. Mais il est évident qu'il a dit cela, non parce qu'il ignore tout ce qui s'est passé, mais à cause des intentions du Gouvernement turc. C'est peut-être pour la même raison que le Ministre des affaires étrangères de Turquie, M. Erkin, a déclaré devant l'Assemblée nationale d'Ankara: "Nous avons si bien arrangé l'affaire sur le plan diplomatique" — il s'agit de l'affaire des bombardements — "que nous avons évité toute censure." A mon avis, au contraire, et c'est ce que je me permets d'affirmer, le Gouvernement turc a été condamné par le Conseil pour ces actes, des actes brutalement perpétrés contre Chypre en violation de la Charte et en violation de toutes les résolutions du Conseil de sécurité. En toute sincérité et honnêteté, si j'étais à la place du représentant de la Turquie, je n'aurais pas l'audace de venir aujourd'hui devant vous pour déformer la vérité à un tel point et me livrer ensuite à des attaques personnelles.

148. A l'heure actuelle, mon gouvernement, désireux de contribuer le plus possible au rétablissement de la paix et de conditions normales dans le pays, a résolu de prendre certaines décisions. Le monde entier, à l'exception de la Turquie, s'est félicité de ces décisions. Le Secrétaire général, dans l'additif du 15 septembre à son rapport, a déclaré ce qui suit:

"J'accueille avec satisfaction les propositions du président Makarios qui marquent un progrès important vers la réduction de la tension actuelle et qui devraient aider la Force des Nations Unies, avec la collaboration du Gouvernement chypriote" — j'insiste sur ces derniers mots "avec la collaboration du Gouvernement chypriote", car il existe bien un gouvernement chypriote, qui participe aujourd'hui à ce débat avec votre permission — "à s'acquitter efficacement de son mandat qui est de s'efforcer d'empêcher une reprise des combats et de contribuer au maintien et au rétablissement de l'ordre et au retour à une situation normale dans l'île. J'ai demandé à mon représentant spécial et au comman-

149. In the interests of peace, in the interests of the people of Cyprus as a whole, I trust, and I am confident, that the United Nations will go ahead in co-operation with the Cyprus Government in implementing these proposals, in spite of the negative attitude of the Turkish Government, which reveals nothing but the sinister plans which continue to exist, directed against the very being of the Cyprus State and its people, and the real intentions of the Turkish Government not to see peace or normal conditions restored in Cyprus because that would kill the Turkish plan for partition.

150. To conclude, I would like to say that Cyprus has been accepted as a fully sovereign and equal Member State of the United Nations. It has not been accepted as such because of certain treaties which have ceased to exist due to the policy and the actions of the Turkish Government. Cyprus exists as an independent State by virtue of being independent, by virtue of being a Member of the United Nations. For Cyprus the Charter of the United Nations is the basis of its existence. And it is under that Charter and in accordance with its principles—which the representative of the United Kingdom described as far more important than any other document in the world—that we intend to proceed to solve the problem of Cyprus.

151. The PRESIDENT (translated from Russian): The situation is as follows: I have another speaker on my list. The Turkish representative has asked to speak a second time at this meeting of the Security Council. It is now 7 p.m. If at least one member of the Council advocates our hearing the representative of Turkey now, and will be good enough to tell me so, I shall call upon the Turkish representative. Otherwise, I should prefer that we continue the discussion at our next meeting, when other members of the Council will be heard. I am at the disposal of the Council's members.

152. Mr. YOST (United States of America): I think it would be only courteous, if one of our invited guests has asked to speak, that he be given the opportunity to do so. I would certainly hope that he would be very brief in view of the late hour.

153. The PRESIDENT (translated from Russian): I said that I was prepared to comply if any member of the Council so suggested. I therefore call upon the representative of Turkey.

154. Mr. ERALP (Turkey): I am glad to see that there is at least one member of the Security Council who is interested in hearing what I have to say. I am never very lengthy, as you know, and we are all suffering from a certain amount of tedium from having heard from the Foreign Minister of the Greek Cypriot Government the same falsifications and the same distortions over and over again. If length of statements and repetition of distortions ever won

dant de la Force d'entrer immédiatement en contact avec le Gouvernement de Chypre en vue de la mise en œuvre de ces propositions." [S/5950/Add.2, par. 10.]

149. Dans l'intérêt de la paix, dans l'intérêt du peuple chypriote tout entier, je veux croire et j'espère que l'Organisation des Nations Unies continuera à coopérer avec le Gouvernement chypriote pour mettre en œuvre ces propositions, malgré l'attitude négative du Gouvernement turc, laquelle atteste la poursuite de sinistres desseins contre l'existence de l'Etat chypriote et contre la population de Chypre, et les véritables intentions du Gouvernement turc, qui sont d'empêcher le retour de la paix et de conditions normales à Chypre, parce que cela vouerait à un échec le plan turc de partage de l'île.

150. Pour conclure, je tiens à dire ceci: Chypre a été admise à l'Organisation des Nations Unies en tant qu'Etat Membre pleinement souverain et égal à tout autre. Elle n'y a pas été admise comme Etat Membre à cause de certains traités qui ont cessé d'exister en raison de la politique et des actes du Gouvernement turc. Chypre existe en tant qu'Etat indépendant parce qu'elle est indépendante et parce qu'elle est Membre de l'Organisation des Nations Unies. Pour Chypre, la Charte des Nations Unies est à la base même de son existence. Et c'est en nous fondant sur la Charte que nous entendons persévérer dans nos efforts pour que le problème de Chypre soit résolu conformément aux principes de la Charte, que le représentant du Royaume-Uni a appelée un document beaucoup plus important que tout autre au monde.

151. Le PRESIDENT (traduit du russe): La situation est la suivante. Un autre orateur est inscrit sur ma liste: le représentant de la Turquie a demandé à prendre une deuxième fois la parole à la présente séance. Il est 19 heures. Si un membre du Conseil désire que nous entendions maintenant le représentant de la Turquie, je donnerai la parole à ce représentant. Sinon je préférerais que nous poursuivions le débat à la prochaine séance, au cours de laquelle nous entendrions d'autres orateurs. Je suis à la disposition des membres du Conseil.

152. M. YOST (Etats-Unis d'Amérique) [traduit de l'anglais]: Je crois qu'il s'agirait de donner la parole à l'un de nos invités, s'il l'a demandée. J'espère qu'il parlera très brièvement vu l'heure tardive.

153. Le PRESIDENT (traduit du russe): J'ai dit que j'étais disposé à donner suite à toute demande faite dans ce sens par un membre du Conseil. Je donne la parole au représentant de la Turquie.

154. M. ERALP (Turquie) [traduit de l'anglais]: Je suis heureux de voir qu'un membre du Conseil au moins est intéressé par ce que j'ai à dire. Comme vous le savez, je ne suis jamais prolix. Je sais que nous souffrons tous d'un certain ennui après avoir entendu le Ministre des affaires étrangères du Gouvernement chypriote grec répéter si souvent les mêmes contrevérités et les mêmes fausses allégations. Si la longueur des déclarations et la répétition de fausses

a point, I think he would have won lots of points.

155. He accused me of losing my temper. I have never lost my temper. The statement that I made earlier was a very studied and deliberate statement. I have never made any personal attacks on him. I have placed responsibility where responsibility was due. That is not a personal attack. I believe that it is our duty to try to place responsibility.

156. Of course, I regret that he did not find my statement constructive, for the simple reason that at the end of the statement I said that there is only one road open for a peaceful solution and an agreed settlement, and that is to co-operate with the Mediator. That could not have been considered constructive by the representative of a Government which has openly declared that it is not interested in a negotiated settlement.

157. There are a number of things that require a reply, but I shall not take a lot of your time. But one thing I must say with regard to a statement which was repeated here again today about constitutions and agreements being made not to be served, but to serve. I was surprised that the Foreign Minister did not include the Charter of the United Nations in that list, because that is precisely what is being done. The Charter of the United Nations is being made to serve the interests of the Greek Cypriot Government until such time as their independence shall be divested of all the guarantees so that they can bring about "enosis".

158. Another reference was made to the deployment of our forces—"deployment" as he called it, "position" as I call it. He said that they had no right to be where they are now. We have argued this point endlessly and I have proved to the Council that they have every right to be where they are, under the relevant article of the treaties.

159. It was said that the Turkish community was being used by the Government of Turkey to serve its purposes. Mr. President, we have only one purpose, and one purpose alone in Cyprus: to see peace and tranquillity there so that mediation can be effective, and that a negotiated settlement can be worked out.

160. The representative of Greece also chided me for not shouting with joy at this magnanimous offer of the Greek Cypriot Government. He said that a new leaf had been turned. I am afraid it is the same old leaf. There is one thing constructive in it, and that is the lifting of the blockade. We have yet to see whether it will go into effect, because, as you have all seen in the report of the Secretary-General, there is a tendency for duplicity, for breaking words and agreements. We are waiting anxiously to see if this measure will go into effect.

allégations permettaient de marquer des points, il en aurait sans doute beaucoup marqué.

155. Il m'a accusé de m'être départi de mon calme. Je ne me suis pas emporté. Ma déclaration antérieure était très réfléchie et délibérée. Je n'ai jamais lancé contre lui d'attaque personnelle. J'ai mis un responsable devant ses responsabilités. Ce n'était pas là une attaque personnelle. Je crois qu'il est de notre devoir d'essayer de placer les gens en face de leurs responsabilités.

156. Bien entendu, je regrette que le Ministre des affaires étrangères n'ait pas trouvé ma déclaration constructive, pour la simple raison qu'à la fin de ma déclaration j'ai dit qu'il n'y avait qu'une seule voie conduisant à une solution pacifique et à un règlement concerté, et que cette voie était la coopération avec le Médiateur. Evidemment, cela n'a pu être considéré comme constructif par le représentant d'un gouvernement qui a ouvertement déclaré qu'il ne s'intéressait pas à un règlement négocié.

157. Il y a un certain nombre de choses qui appelleraient une réponse, mais je ne veux pas abuser de votre temps. Il faut, néanmoins, que je dise quelques mots au sujet d'une déclaration qui a été encore répétée aujourd'hui, et d'après laquelle les constitutions et les traités seraient faits non pas pour être servis, mais pour servir. Je m'étonne que le Ministre des affaires étrangères n'ait pas ajouté la Charte des Nations Unies à sa liste, puisque c'est précisément ce que l'on est en train de faire: le Gouvernement chypriote grec se sert de la Charte des Nations Unies en attendant que plus rien ne garantisse l'indépendance de Chypre et qu'il puisse réaliser l'"Enosis".

158. Une nouvelle allusion a été faite au déploiement de nos forces — "déploiement" est le terme qui a été employé, mais je parlerais plutôt de l'"emplacement" de nos troupes. Le Ministre des affaires étrangères a dit que nos troupes n'avaient pas le droit de se trouver là où elles sont actuellement. Nous avons discuté interminablement sur ce point et j'ai prouvé au Conseil que nos troupes avaient parfaitement le droit de se trouver là où elles sont, en vertu de l'article pertinent des traités.

159. Il a été dit que la communauté turque était utilisée par le Gouvernement turc à ses propres fins. Monsieur le Président, nous avons à Chypre un but, un seul: ramener la paix et la tranquillité, afin que la médiation soit efficace et que l'on puisse parvenir à un règlement négocié.

160. Le représentant de la Grèce m'a également reproché de n'avoir pas poussé des cris de joie devant l'offre magnanime du Gouvernement chypriote grec. Il a dit qu'une nouvelle page avait été tournée. Je crains bien qu'il ne s'agisse toujours de la même vieille page. Le seul élément constructif de cette offre est la levée du blocus. Encore faut-il voir si cela sera mis à exécution, parce que, comme vous avez tous pu le constater à la lecture du rapport du Secrétaire général, il y a une certaine tendance à la duplicité, à manquer à la parole donnée et aux accords conclus. Nous attendons donc anxieusement de voir si cette mesure sera mise à exécution.

161. But as for the other measures, when you divest them of their magnanimous phrases, they can be analysed in a very few words: an appeal to the Turkish community to submit and be subjugated to the rule of the Makarios Government. "If you do that, you will get money from us. Tear down all your fortifications. Why do you need them?" Mr. President, I cannot be blamed for being skeptical about this.

162. Yesterday, Mr. Kyprianou asked by what right I was expressing opinions on the magnanimous offer which was addressed not to me, not to my delegation, not to my Government, but to the Turkish community in Cyprus. In doing that, I am afraid he was ruling out the Turkish Government as one of the interested parties in this problem. There again there was an apparent divergence with the Security Council which, in its resolutions, has always considered Turkey as a very much interested party in the question of Cyprus. I was not speaking for Dr. Kūçūk, the leader of the Greek-Turkish community yesterday. He has spoken his words. He has sent a long telegram today to the Secretary-General S/5977],^{2/} which has been delivered to him this afternoon. You will see his views in that telegram.

163. May I come back, finally, to the words of my colleague from Greece, where he was very vehement in his defence of the independence and territorial integrity and the unchallengeable sovereignty of Cyprus. I shall merely quote from a statement dated 5 September that I have in front of me, coming from the Athens national information service, and I think it will throw light on the sincerity of these statements. Addressing the Salonika Officers' Club Mr. Papandreou, Prime Minister of Greece said:

"Now I come to the great national issue, Cyprus"—not the great Cypriot national issue; the great Greek national issue—"Now I come to the great national issue, Cyprus [applause]. It has become common conscience that the only solution to the Cyprus issue is 'enosis' [prolonged applause], because 'enosis' is both a commandment of justice and a guarantee of peace. This is the proof. The universal conscience is the enlightening work which has been carried out by our own Government. This is our work. The only existing question is the way in which 'enosis' is to be carried out."

Well, I think that is quite revealing.

164. Among the accusations which were levelled at me by Mr. Kyprianou was the charge that my Government had sinister designs against the independence of Cyprus. I shall let the Security Council be the judges of that, as to who has sinister designs on the independence of Cyprus.

165. Mr. BITSIOS (Greece) (translated from French): I was sure that at some time during the debate the Turkish representative would pull some statement or other by the Greek Prime Minister out of his file. I can place at his disposal dozens of similar state-

^{2/} Ibid.

161. Quant au reste de la proposition, abstraction faite des phrases magnanimes qui l'enveloppe, on peut l'analyser en quelques mots: c'est un appel à la communauté turque pour qu'elle se soumette et subisse la domination du gouvernement Makarios. "Si vous le faites, nous vous donnerons de l'argent. Jetez bas toutes vos fortifications. Pourquoi en auriez-vous besoin?" Monsieur le Président, on ne saurait me blâmer d'être sceptique en l'occurrence.

162. Hier, M. Kyprianou a demandé de quel droit j'exprimais une opinion sur cette offre magnanime, qui n'était adressée ni à moi, ni à ma délégation, ni à mon gouvernement, mais à la communauté turque de Chypre. Ce faisant, il excluait, je crois bien, le Gouvernement turc en tant que partie intéressée au problème. Là encore, il se dissociait du Conseil de sécurité qui, dans ses résolutions, a toujours considéré la Turquie comme une partie très intéressée à la question de Chypre. Je ne parlais pas, hier, pour M. Kūçūk, chef de la communauté chypriote turque. Il a dit ce qu'il avait à dire; il a envoyé aujourd'hui même au Secrétaire général un long télégramme qui lui a été remis cet après-midi. Vous y trouverez ses vues [S/5977^{2/}].

163. Puis-je, en terminant, revenir aux paroles de mon collègue de Grèce dans lesquelles il a défendu avec beaucoup de véhémence l'indépendance, l'intégrité territoriale et la souveraineté incontestable de Chypre? Je me bornerai à citer un communiqué du 5 septembre — que j'ai devant moi — émanant du Service national d'information d'Athènes, et qui, je crois, montre quelle est la sincérité de telles paroles. Le Premier Ministre de Grèce, M. Papandreou, prenant la parole devant le cercle des officiers de Salonique, a dit:

"J'en viens maintenant au grand problème national, à savoir Chypre" — ce n'était donc pas le grand problème national chypriote, mais le grand problème national grec — "(Applaudissements). Il est maintenant généralement reconnu que la seule solution au problème chypriote est l'"Enosis" (applaudissements prolongés), parce que l'"Enosis" est à la fois une mesure de justice et une garantie de paix. La preuve est faite. Cette prise de conscience universelle a été l'œuvre de notre gouvernement, qui a éclairé les esprits. Telle est notre tâche. La seule question qui se pose est celle de savoir comment l'"Enosis" sera réalisée."

Voilà, je pense, qui est suffisamment révélateur.

164. Parmi les accusations portées contre moi par M. Kyprianou, il y avait celle selon laquelle mon gouvernement aurait de sinistres desseins contre l'indépendance de Chypre. Je laisse aux membres du Conseil de sécurité le soin de juger qui nourrit de sinistres desseins contre l'indépendance de Chypre.

165. M. BITSIOS (Grèce): J'étais sûr qu'à un certain moment du débat le représentant de la Turquie tirerait de son dossier une quelconque déclaration du Président du Conseil grec. J'ai à sa disposition des douzaines de déclarations pareilles que je peux lui

^{2/} Ibid.

ments, and we will have the pleasure of hearing them. The difference lies in the fact that when the Greek Government speaks of the union of Cyprus with Greece, it means that, when Cyprus has achieved its independence, when Cyprus has been freed finally from its treaties of alliance and friendship with Turkey, which threaten its independence and territorial integrity, then the people of Cyprus will be able to choose; if, in so doing, as it, like all other peoples, has the right to do—because, Mr. Representative of Turkey, the Cypriot people has neither more nor fewer rights than the people of Turkey—the free people of Cyprus itself then decides to be united with Greece, Greece will only be the more satisfied. If Cyprus, by the free expression of its will decides to remain independent, Greece will be equally satisfied, because the decision would be the result of what we call a plebiscite—I do not know the word in Turkish—and would be the expression of the Cypriot people's free will.

166. I do not have to be ashamed in these circumstances, as I have already said, to pronounce the word "enosis", and I state again that have for you dozens, indeed hundreds of similar statements made by the Greek Government.

The meeting rose at 7.15 p.m.

fournir et nous aurons le plaisir de les entendre. La différence est dans le fait que si le Gouvernement grec parle de l'union de Chypre avec la Grèce, il entend que, lorsque Chypre aura conquis son indépendance, lorsque Chypre sera enfin libérée de ses traités d'alliance et d'amitié turcs qui menacent son indépendance et son intégrité territoriale, alors le peuple de Chypre pourra se prononcer et si, ce faisant, comme il en a le droit ainsi que tous les peuples — parce que, Monsieur le représentant de la Turquie, le peuple chypriote n'a ni plus ni moins de droits que le peuple de la Turquie — le peuple libre de Chypre décide de s'unir à la Grèce, la Grèce n'en sera que plus satisfaite. Si Chypre décide, par la libre expression de sa volonté, de rester indépendante, la Grèce sera également satisfaite parce que la décision proviendra de ce que nous appelons plébiscite — je ne connais pas le mot en turc — et ce sera l'expression de la libre volonté du peuple chypriote.

166. Je n'ai pas à rougir dans ces conditions, je l'ai dit déjà, de prononcer le mot "Enosis", et je déclare de nouveau que j'ai à votre disposition des dizaines, des centaines de déclarations semblables faites par le Gouvernement grec.

La séance est levée à 19 h 15.

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre librairie ou adressez-vous à: Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.